

L'Écho

des fontaines

Grandchamp
des Fontaines

N°91

Magazine municipal - Grandchamp-des-Fontaines - Juin / Juillet / Août 2018



Partageons le route ! La sécurité d'abord ...



Nature en Fête

Samedi 16 juin

À partir de 10 h

**Étang de Notre-Dame-des-Fontaines
Grandchamp-des-Fontaines**

Grande soirée
musicale

Entrée
libre



MARCHÉ DES CRÉATEURS

MUR D'ESCALADE

CANOË, TYROLIENNE

RESTAURATION SUR PLACE



Grandchamp
des Fontaines

- 2 Actualité
- 5 Retour sur...
- 8 Finances

Dossier

- 10 Partageons la route !
La sécurité d'abord...
- 12 Travaux
- 13 Enfance/Jeunesse
- 16 Histoire
- 18 Médiathèque
- 19 Erdre & Gesvres
- 20 Vie des associations
- 26 Parole aux élus
- 27 Bloc-notes

Agenda

Photo de couverture : Rue de la Vertière © service communication

Prochain magazine municipal : date de dépôt des articles

Les articles et photos des associations
devront **PARVENIR EN MAIRIE AVANT LE :**

Lundi 2 juillet 2018

Date de parution :
à partir du lundi 27 août

L'Écho des Fontaines est téléchargeable sur :
www.grandchampdesfontaines.fr

- Responsable de la publication : François OUVRARD
- Directeur de la publication : Annick PIERS
- Comité de rédaction :
Annick PIERS et la Commission communication
- Crédits Photographiques :
Mairie, associations et CCEG sauf mention
- Distribution :
Services Municipaux et Solidarité-Emploi
- Tirage : 2 400 exemplaires
- Rédactrice, conception graphique et mise en page :
Christine LORIN, Service Communication
- Impression et photogravure :
Cartoffset, Vigneux-de-Bretagne, 02 28 01 10 00
- Dépôt légal : à parution



L'Écho des Fontaines est imprimé par
Cartoffset, imprimerie disposant de la marque
Imprim'vert, s'engageant à réduire les impacts
environnementaux liés à l'impression.



10-31-2759 / certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement
et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Édito



Le thème de ce magazine, « **Partageons la route** », est bien en phase avec une remarque qui revient sans cesse : ça roule trop vite près de chez moi. Que l'on habite le centre-bourg (rappel : 30 km/h) ou les villages (50 km/h), c'est le même constat. Nous roulons trop vite et les risques d'accident sont croissants. Nous ne pourrions pas installer des ralentisseurs ou autres systèmes sur toutes les routes et nous invitons la population, notamment les enfants, à utiliser les déplacements doux, piétons, vélos. Soyez vigilants et responsables !

La deuxième thématique évoquée ce trimestre concerne le vote du **budget 2018**, moment essentiel de la vie municipale.

Cette année, un effort est fait sur les équipements structurants à long terme. Une salle multisports accueillera plus particulièrement les jeux de raquettes, afin de libérer des créneaux dans les salles existantes, la demande des associations étant croissante.

Autre investissement important : une nouvelle école maternelle sera ouverte pour la rentrée 2020 à La Futaie, mieux adaptée à ces très jeunes élèves. Elle permettra aussi de libérer des espaces dans le bâtiment actuel pour les temps périscolaires de plus en plus fréquentés. Avec moins de subventions, ces engagements nécessitent d'emprunter 2,5 millions d'€ sur les deux exercices comptables à venir, faisant augmenter notre dette de 300 € par habitant. Nous restons dans la moyenne de notre typologie de commune. Cette dette sera assez vite atténuée à la fois par la dynamique de population et par l'extinction progressive d'emprunts plus anciens.

De nombreux chantiers publics ou privés perturbent notre vie au quotidien : nuisances sonores, poussière, circulation déviée, stationnement... Ceci dans un souci d'amélioration et d'évolution.

Nous vous demandons un peu de patience et vous rassurons : globalement, la rentrée de septembre sera plus apaisée.

Vous êtes toujours très nombreux à participer à nos événements et nous vous en remercions.

Le 16 juin, venez nous rejoindre à **Nature en Fête**, un moment plaisir pour vos familles, avec des activités sportives, éducatives et festives.

Nous enchaînerons avec les traditionnelles **Festivités du 13 juillet** : pique-nique, musique et spectacle pyrotechnique.

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances !

François OUVRARD
Maire de Grandchamp-des-Fontaines

Nature en Fête : samedi 16 juin

Des nouveautés vous attendent cette année... La Municipalité et le Comité des Fêtes vous ont concocté un programme varié tout au long de cette belle journée qui s'achèvera par une soirée musicale. Venez profiter du début de la saison estivale avec des animations sportives et festives autour de l'étang Notre-Dame-des-Fontaines, pour tous les âges et tous les goûts.

10 h - 18 h : Marché des créateurs

Une dizaine d'exposants d'art et créateurs d'objets seront présents toute la journée.

10 h : Opération nettoyage

Comme tous les ans, les Conseils Municipaux Enfants de Grandchamp-des-Fontaines et Treillières vous donnent rendez-vous devant les jeux pour une chasse aux déchets.

À partir de 11 h :

Ouverture des animations

Mur d'escalade : 11 h - 19 h, gratuit, à partir de 5 ans.

Balade en canoë : 11 h - 19 h, gratuit, avec une attestation de natation* des 25 m.

Descente en tyrolienne sur l'étang : 11 h - 19 h, tarif : 2 € le ticket au stand Accueil, à partir de 7 ans.

Marche nordique : 1^{er} départ à 11 h pour une balade autour du plan d'eau d'1,5 km ou 5 km (au choix) / 2^e départ à 15 h pour les 2 mêmes parcours. Marche encadrée par un accompagnateur. Prêt de bâtons possible.

Château gonflable :

11 h - 19 h, gratuit ; jusqu'à 10 ans.

Votre soirée musicale

La Municipalité vous propose sa Fête de la Musique 2018 à partir de 20 h 30.

20 h 30 : Mojô Swing

Venez swinguer sur des standards de jazz manouche, tzigane et grands classiques de l'âge d'or des années 30, de Benny Goodman à Duke Ellington.

Une soirée enflammée vous attend !

Et en continu sur le site

- Une restauration rapide le midi et le soir avec le Comité des Fêtes ;
- Vente de crêpes par le SAJ ;
- Vente de glaces l'après-midi ;
- Stand Accueil : point d'information et vente de tickets pour la tyrolienne.

> Nature en Fête :
Samedi 16 juin : 10 h - 22 h
Étang Notre-Dame-des-Fontaines

> Opération nettoyage - 10 h
Venir avec des gants et un gilet jaune

Renseignements et informations :
contact@grandchampdesfontaines.fr
Programme complet sur le site
www.grandchampdesfontaines.fr
et à l'accueil de la Mairie.

* à remplir sur place.



PLUi : la concertation continue

12 réunions publiques sont prévues sur le territoire afin de présenter le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) actualisé après l'abandon du projet d'aéroport.

Si vous avez manqué celle du 22 mai à Grandchamp-des-Fontaines, 8 réunions sont encore planifiées au mois de juin.

La loi prévoit une concertation avec les habitants tout au long de l'élaboration du PLUi pour leur permettre de s'impliquer activement et d'enrichir le projet.

Les élus d'Erdre & Gesvres souhaitent également engager un vrai débat avec les habitants sur l'avenir d'Erdre & Gesvres, recueillir les avis, commentaires, observations susceptibles de faire avancer le projet. C'est pourquoi le Conseil de développement d'Erdre & Gesvres est aussi pleinement associé à ce projet.

12 réunions publiques (une par commune) sont planifiées du 15 mai au 20 juin sur le territoire afin de présenter le PADD actualisé et sa traduction dans les futures règles qui s'appliqueront lorsque le PLUi entrera en vigueur (et qui remplaceront les règles des 12 PLU actuels) : traduction des grandes orientations de développement du territoire d'ici à 2030 sous forme de zonage (zones Urbaines, à urbaniser, Agricoles et Naturelles du

territoire) et des règles de constructions (implantations, hauteur, aspects architecturaux, règles de stationnement, ...) Ces réunions seront aussi l'occasion de présenter les futures zones d'extension des bourgs, les projets de développement économiques, mais également les règles de constructibilité en campagne (principaux hameaux) et secteurs de projets particuliers.

Ces réunions auront lieu avant l'arrêt du projet de PLUi en Conseil Municipal prévu à l'automne. Viendront ensuite la période d'enquête publique et des permanences du commissaire enquêteur début d'année prochaine, où tout un chacun pourra consulter les règles et zonages sur son terrain.

> La prochaine réunion :
Jeudi 7 juin à 19 h 30
Salle municipale à Casson
Toutes les autres dates
sur www.cceg.fr

Petit patrimoine communal : une nouvelle commission

Au sein des membres de la branche culturelle de l'OMCS (Office Municipal Culture et Solidarité), s'est créé en septembre 2017 un groupe pour valoriser le petit patrimoine de la commune.

Composée de six habitants* de la commune, cette commission a pour mission de pérenniser la mémoire.

Les éléments (objets, édifices, ...) du petit patrimoine communal structurent le paysage et participent à la vie des villages. Aujourd'hui encore, certains d'entre eux, légués par les précédentes générations, composent notre cadre de vie, tandis que d'autres font déjà partie du passé.

Comment donner vie à cette mémoire ?

Le groupe se chargera d'être à l'écoute des récits et des anecdotes des habitants et de répertorier tous les documents et objets qui rentrent dans cette catégorie.

Les actions prévues en 2018

Deux axes ont été retenus : la restauration d'un four à pain et du lavoir du Pas des Portes. Ces aménagements ont pour objectif la remise en état du bâti pour inciter les promeneurs à s'arrêter.

*Membres du groupe :
Marie-Hélène DRÉANO, Pascal BRISON,
Jean-Luc DURAND, Alain GANDEMER,
Odile SEZESTRE et Jean-Pierre VIAUD.

> Pour tout renseignement :
Marie-Hélène DRÉANO
Tél. : 06 70 14 53 05

Horaires d'été Mairie

Lundi : 9 h / 12 h et 13 h 30 / 17 h ;
Mardi au vendredi : 8 h 30 / 12 h
et 13 h 30 / 17 h ;
Samedi : 9 h / 12 h.

La Mairie est ouverte tout l'été. Néanmoins, quelques samedis seront fermés : du samedi 14 juillet au samedi 25 août inclus, sauf pour les célébrations.

Les services municipaux cet été

En dehors des jours fériés, vos services seront **fermés** :

RAM : du 23/07 au 15/08 ;

Multi-Accueil : le 09/07 et du 28/07 au 26/08 ;

Accueil de Loisirs : le 15/08 ;

SAJ : du 13 au 17 août ;

Médiathèque : voir page 18.

Plan canicule

Les personnes âgées peuvent dès à présent venir s'inscrire à l'accueil de la Mairie.

Opération Tranquillité Vacances

La gendarmerie met à disposition un dispositif pour surveiller votre habitation pendant votre absence cet été. Il suffit de vous inscrire à la Gendarmerie de La Chapelle/Erdre et de remplir le formulaire.

Collecte sacs jaunes

Depuis janvier, les sacs jaunes sont collectés en même temps que les ordures ménagères. Se référer au calendrier que vous avez reçu du service gestion des déchets de la Communauté de Communes ou se connecter sur le site www.cceg.fr

Merci de sortir vos containers et vos sacs la veille au soir.

Dépôt ferraille

Depuis janvier, les dépôts de ferraille sont acceptés tous les jours à la déchetterie pendant les heures d'ouverture. Voir horaires page 28.

Dernière ligne droite pour le Conseil Municipal Enfants

La fin de mandat approche et avant les grandes vacances, les enfants se sont retrouvés pour finaliser les projets.

De nouveaux mobiliers urbains

Prévus lors de leurs commissions, les enfants avaient décidé d'ajouter sur la commune 5 bancs publics et 7 supports vélos.

Le samedi 21 avril, l'inauguration des bancs autour du plan d'eau a eu lieu, en présence de M. Le Maire, des élus référents et des jeunes élus. Des plaques spécialement réalisées pour l'occasion ont été fixées sur le mobilier. Les autres lieux choisis sont : les Jardins d'Ashton Keynes, le skate-park de Bellevue et le city-park de la rue des Cent Sillons.

Les supports vélos ont été installés aux endroits repérés par les enfants : rue du Frêne, près de la boulangerie, au plan d'eau, au city-park, devant le cimetière et à Bellevue.



tous les rouages de cette administration territoriale.

La visite du Conseil départemental

Suite à la proposition de nos Conseillers départementaux, Erwan BOUVAIS et Élixa DRION, de faire une visite guidée de l'Hôtel du Département, la date du 16 mai a été fixée et le CME de Treillières y était associé.

Afin de préparer cette visite, les enfants ont reçu en amont un document explicatif présentant les différentes missions du Conseil départemental. Le jour J, ils étaient fin prêts pour capter

Ils racontent...

« Arrivés dans l'hémicycle, nous avons fait un jeu de rôle pour connaître la fonction de chaque membre du conseil. Ensuite, nous avons débattu sur un projet fictif d'une création de collège sur la commune. Le projet a été voté à la majorité.

Les 62 conseillers départementaux s'occupent des collèges, des loisirs, des routes, de la culture, du service incendie, du transport scolaire, du



numérique, des archives et des aides sociales, (seniors,...). Pour cela, ils votent un budget pour l'année. Il est de 1,3 milliards d'€ en 2018 dont 60 % pour les aides sociales ».



> Invités par Erwan BOUVAIS et Élixa DRION à s'installer dans l'hémicycle, les enfants ont assisté à une projection sur écran et ont simulé un vote électronique.



> Les enfants sont repartis avec en cadeau un équipement d'éclairage pour le vélo, des cartes postales, le magazine du département et de la documentation.

Retour sur...

3 conférences sur le journalisme à la Médiathèque



> Animées par David PROCHASSON, ces soirées enrichies par de nombreux échanges traitaient de différents sujets passionnants : le métier de journaliste, l'Europe dans les médias et le canular.



> Avec la participation de différents intervenants comme : Martine BURON (à gauche), présidente des Maisons de l'Europe de France, Laurence AUBRON, fondatrice et directrice d'Euradionantes et Fabien CAZENAVE, journaliste à Ouest-France, en charge des pages Europe.

Et ci-contre : avec Mathilde CHEVRÉ, journaliste et formatrice médias.

La Chasse aux œufs

Cette année, la chasse avait un petit air de pêche à la ligne, avec des œufs cachés au bout de cannes à pêche suspendues au-dessus de l'Hocmard.



> Les enfants étaient tous motivés, malgré le terrain gorgé d'eau. Bien équipés, bottes aux pieds, rien ne les arrêtait.



> Les deux gagnants, Chloé et Noa, sont repartis avec les surprises géantes.

La réunion publique

Sur le mandat 2014/2020

M. le Maire, François OUVRARD, accompagné de ses adjoints, a présenté le bilan du mandat et les futurs projets engagés d'ici 2 ans. Ce rendez-vous fut aussi un moment d'échanges avec le public.



Soirée jeux

La Médiathèque Victo-Hugo a renouvelé sa soirée jeux entre adultes, pour le plaisir des grands.



Retour sur...

Les ateliers DD

Cuisine anti-gaspi

Avec la collaboration de l'association Pomme & Sens, cet atelier a proposé des trucs et astuces culinaires sur la préparation d'un menu à partir d'un panier de saison, dont un dessert étonnant : un gâteau au chocolat et mogettes, plutôt pas mal !



Compostage, paillage et broyage

En partenariat avec le service déchets de la Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres, cet atelier fut l'occasion d'avoir des conseils pratiques pour valoriser nos déchets et surtout d'échanger sur cette pratique. Les participants, bien motivés, ont bravé la pluie.



Exposition

Durant un mois, la Cie BITONIO a exposé ses marionnettes à la Médiathèque Victor-Hugo. Vous connaissez déjà cette compagnie, puisqu'elle vient tous les ans au Grandchamp'Bardement avec son bar animé.

Entièrement réalisées en bois par Anthony, ses marionnettes sont travaillées dans le détail pour leur donner vie à chaque manipulation, comme ce fut le cas en présence du public et des enfants de l'Accueil de Loisirs.



Les ateliers Seniors

Conférence nutrition

Animé par une diététicienne, cet atelier axé sur les besoins nutritionnels après 60 ans a permis de chasser les idées reçues et de savoir comment garder une alimentation saine et équilibrée.



Atelier bien-être : gérer son stress !

Ce fut un moment de détente pour apprendre à mieux gérer ses émotions. Avec des exercices de relaxation, de respiration et de massage, les participantes sont reparties « zen ».



Atelier illustrations

Invité au Salon du livre jeunesse en Erdre et Gesvres, l'auteur et illustrateur Marc MAJEWSKI est d'abord passé dans la commune pour proposer un atelier de création. Les enfants ont pu découvrir son univers coloré et profiter de ses conseils pour réaliser chacun une petite histoire illustrée originale.



OTPD : les résultats

L'Opération Toutes Pompes Dehors 2018 a encore démontré son efficacité. 77,3 tonnes de chaussures ont été récoltées sur les 1 000 points de collecte, ce qui a rapporté 34 000 €. Cette somme permettra à un groupe de jeunes, atteints du cancer ou de la leucémie, suivis au CHU de Nantes, de partir en séjour cet été à Monetiers-les-Bains dans les Hautes-Alpes. Merci à tous de votre implication et participation. Rendez-vous l'année prochaine !

Journée de l'audition

Ce fut l'occasion de faire des tests auditifs gratuitement avec un audioprothésiste et d'avoir toute une documentation sur le sujet.



Sensibilisation à l'accessibilité dans les écoles Cérémonie du 8 mai

Organisée par la Communauté de Communes, les élèves du 3^e cycle des écoles de la commune ont participé à une présentation sur les aménagements destinés aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Chaque commune dispose d'un plan de mise en accessibilité de ses lieux recevant du public et de sa voirie, pour que chacun, quel que soit son handicap, ait accès à tous les services.

Les enfants ont vite intégré les différents logos spécifiques aux handicaps et à la manière de faciliter les déplacements et les démarches des personnes en difficulté moteur, auditive, visuelle ou psychique. Ils sauront dire maintenant



aux adultes qu'il est interdit de se stationner sur les trottoirs, encore moins sur un passage piéton, afin de laisser libre accès à tous, aux fauteuils roulants comme aux poussettes. Les bonnes pratiques s'apprennent jeune !

En présence des officiels, M. Le Maire, François OUVRARD et les membres du Conseil municipal ont célébré ce 73^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.



© Jean-Paul DAVID

Le carnaval du RAM

Piloté par Aurélie du Relais Assistantes Maternelles, le défilé a sillonné le centre-bourg, direction l'Espace des Cèdres. Sur le thème du voyage, beaucoup de continents étaient représentés : l'Asie, la Polynésie, les petits Indiens d'Amérique, le pays des Sultans... Les assistantes maternelles ont débordé d'idées dans les costumes. Bravo, pour ce carnaval coloré !



Festi'Jeu « sous toutes les couleurs »



Record battu pour cette 14^e édition : 1 100 visiteurs ont particulièrement apprécié la diversité des jeux. Ils sont restés nombreux tout l'après-midi pour profiter de tous les stands.

Finances

Le budget 2018

Le budget 2018 est un acte charnière du présent mandat. Dans un contexte financier contraint, il augmente de 5,76 % afin de répondre aux demandes croissantes de la population en termes de services et d'espaces d'accueil, le nombre de Grandchampoises ayant augmenté de 14 % en 4 ans.

Lors de sa séance du 13 mars, le Conseil municipal a adopté un budget global de **12 360 000 €**, dont 5 450 000 € en fonctionnement et 6 910 000 € d'investissement.

RECETTES

IMPÔTS LOCAUX 26 %

Maintien des taux de 2017

DOTATIONS DE L'ÉTAT 14 %

Malgré les contraintes nationales, bénéfice du dynamisme de la population Grandchampoise.

SUBVENTIONS 10 %

Sollicitées auprès de l'État, de la Région, du Département, d'Erdre & Gesvres, de la CAF, etc.

PARTICIPATION DES FAMILLES 6 %

DOTATIONS ERDRE & GESVRES 3 %

EMPRUNT 16 %

AUTRES 3 %

AUTOFINANCEMENT 22 %

RÉPARTITION DES DÉPENSES

CADRE DE VIE

25 %

- Renforcement de l'équipe entretien des locaux ;
- Poursuite des animations, devenues des rendez-vous annuels : Nature en Fête, Matinées du Développement Durable, Téléthon, etc.
- Décentralisation du pôle aménagement – cadre de vie – urbanisme, dans les locaux de la Forge, afin d'améliorer les conditions de travail et la qualité d'accueil des usagers ;
- Mise en place d'une signalétique dans le centre-bourg ;
- Aménagements urbains significatifs (rue de Curette, Esplanade de l'Europe) ;
- Poursuite de la politique de maillage de la commune par liaisons douces ;
- Achat de deux cellules commerciales afin de se doter d'outils de dynamisation économique du centre-bourg.

SERVICES GÉNÉRAUX

37 %

- Maintien du nombre d'agents et de la qualité de service, dans un souci de maîtrise de la dépense publique ;
- Priorité donnée aux équipements de protection individuelle et aux formations ;
- Réflexions sur l'extension du cimetière ;
- Maintien du niveau d'équipements des services.

Budget 2018

Fonctionnement + Investissement

12 360 000 €

GESTION DE LA DETTE

Inscription d'un emprunt de 2 000 000 € afin de financer l'école maternelle et la salle multisports, en profitant de faibles taux d'intérêt.

Dettes par habitant : 852 €

(Moyenne des communes de même strate = 842 € en 2017)

FAMILLE

(petite enfance, enfance, jeunesse, éducation, seniors, affaires sociales)

24 %

- Ouverture de l'extension de la Maison de la Petite Enfance à la rentrée 2018 ;
- Création d'une école maternelle sur le site de La Futaie – Ouverture prévue à la rentrée 2019 ;
- Augmentation importante de fréquentation des services municipaux (ALSH, APS, RMS, TAP) ;
- Extension du site des Farfadets ;
- Poursuite du programme seniors, toujours aussi apprécié.

CULTURE / SPORTS / LOISIRS

14 %

- Création d'une salle multisports sur le site de Bellevue ;
- Poursuite du fonctionnement à moyens constants de la Médiathèque Victor-Hugo ;
- Maintien des événements culturels communaux ou en partenariat avec la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres.

Le saviez-vous ?

La réforme de la **taxe d'habitation** prévoit le dégrèvement de la taxe d'habitation en fonction du revenu, avec pour objectif d'exonérer 80 % des ménages en faisant financer le dispositif par l'État, avec la suppression progressive de la taxe d'habitation à l'horizon 2020.

Cette taxe ne sera donc plus perçue directement par la commune auprès de ses administrés mais compensée par l'État.



INVESTISSEMENTS

51 % du budget global

- Acquisition du rez-de-chaussée du Carré de la Forge afin de transférer le pôle aménagement – cadre de vie – urbanisme et d'acquérir deux cellules commerciales ;
- Aménagement du centre-bourg, route de Curette et Esplanade de l'Europe ;
- Extension de la Maison de la Petite Enfance ;
- Construction d'une salle multisports ;
- Signalétique dans le centre-bourg, numérotation des villages ;
- Aménagement et extension du cimetière ;
- Divers travaux de voirie (accès à la nouvelle école maternelle, liaisons douces, sécurisations routières) ;
- Programme d'éclairage public ;
- Participation à la création des Bassins d'Alphéa ;
- Divers travaux sur les bâtiments communaux : extension des Farfadets, maintenance du Complexe des Cent Sillons, rénovation du logement d'urgence rue du Perray, etc.
- Diverses études et réserves foncières.



Partageons la route ! La sécurité d'abord

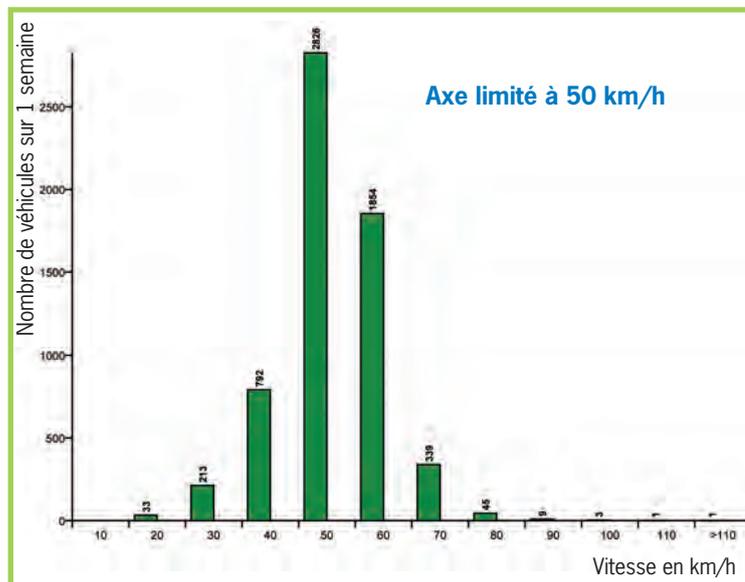
La commune de Grandchamp-des-Fontaines se développe et devient de plus en plus attractive en termes d'habitat et de services. Sa population augmente. Son développement engendre des déplacements et une circulation dense à certains moments de la journée, que ce soit en centre-bourg, auprès des écoles, sur les axes principaux ou au cœur des villages. Quelle est la situation actuelle ? Comment se responsabiliser pour plus de sécurité sur la route ? Petit tour d'horizon...

Que nous révèlent les radars pédagogiques ?

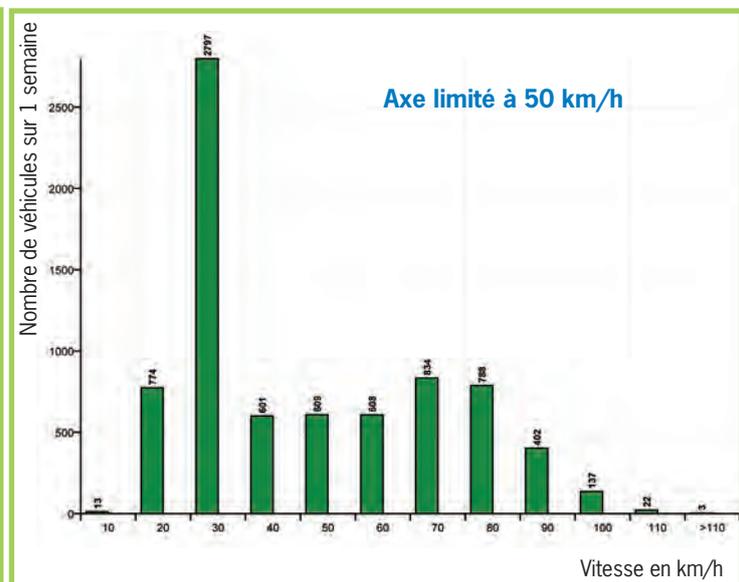
Depuis près de 5 ans, la commune place ses 3 radars à des lieux stratégiques pour enregistrer la fréquentation et les vitesses des véhicules sur des périodes données. Un seul est permanent à titre

pédagogique, situé au cimetière, les deux autres sont en mesures cachées et tournent en fonction des études à réaliser. Sur l'ensemble des lieux enregistrés, voici trois positions intéressantes et complémentaires, vu leur placement sur la commune :

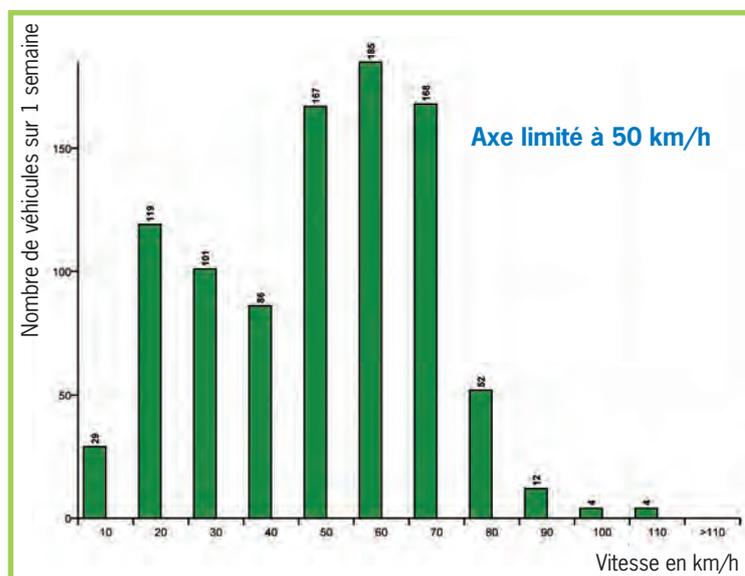
- en centre-bourg : devant le cimetière ;
 - en entrée d'agglomération : route de Saffré ;
 - en campagne : route de la Corde.
- Les trois histogrammes représentés ci-dessous révèlent la tendance actuelle de ces axes de circulation.



Secteur 1 > Radar fixe devant le cimetière, rue de la Vertière (sens entrant).



Secteur 2 > Rue du Bois du Plessis (sens entrant) : entrée d'agglomération Route de Saffré, avant le premier plateau ralentisseur.



Secteur 3 > Route de la Corde, sens route de Rennes - route de Treillières.

Analyse des résultats*

Secteur 1 > 1 076 véhicules/jour

La vitesse moyenne est de 48 km/h avec une majorité de véhicules (76 %) se situant entre 50 et 69 km/h. Les véhicules en excès de vitesse représentent 36,8 %, avec une pointe à 128 km/h à 15 h en plein après-midi, le 1^{er} mai.

Secteur 2 > 402 véhicules/jour

La moyenne est de 43 km/h avec une majorité de véhicules (37 %) se situant entre 30 et 39 km/h. Sur cet axe, la répartition est plus linéaire. Les véhicules en excès de vitesse représentent 36,8 %, idem secteur 1, avec une pointe à 119 km/h à 22 h, un vendredi soir.

Secteur 3 > 125 véhicules/jour

La moyenne est de 46 km/h avec une majorité de véhicules (56 %) se situant entre 50 et 79 km/h. Les véhicules en excès de vitesse représentent 45,8 %, avec une pointe à 109 km/h à 18 h en semaine (lundi 7 mai).

* Relevés réalisés sur une semaine entre novembre 2017 et mai 2018.

En réponse à ces incivilités...

La commune a engagé de nombreux aménagements pour réduire la vitesse.

Des ronds-points d'entrée d'agglomération, comme au stade de Bellevue ou route de la Chapelle/Erdre, permettent à la fois de ralentir le trafic et d'avoir une meilleure fluidité dans les intersections.

Des plateaux ralentisseurs ont été réalisés à des endroits stratégiques, rue du Cormier, rue de la Butte près des écoles, route de la Grande Haie, rue de Curette au plan d'eau, mais aussi au village de Curette qui est un axe très fréquenté par les véhicules qui arrivent de la 4 voies.

La rue de Curette, qui est départementale, a d'ailleurs été abaissée à 70 km/h au lieu de 90 km/h depuis deux ans.

Des zones de circulation apaisée en centre-bourg, limitées à 30 km/h, où le trafic est dense, surtout aux



> Le premier plateau ralentisseur, rue du Bois du Plessis, se situe à l'entrée de l'agglomération, en venant de la route de Saffré. Un autre suit environ 100 m plus loin.

heures de pointe, permettent une meilleure cohabitation des modes de déplacements (voitures, piétons, 2 roues, bus...) et diminuent les risques potentiels d'accidents.

Pour une meilleure fluidité, il est rappelé que les stationnements en centre-bourg autour de l'église sont en zone bleue et qu'il est donc nécessaire d'utiliser le disque bleu, sous risque de verbalisation (35 € d'amende).

Malgré tous ces dispositifs, on constate encore des infractions et des comportements dangereux.

Il est d'ailleurs interdit, en centre-bourg, dans les zones apaisées, de doubler les bus, ce qui est fréquemment constaté devant la Mairie.

Une prise de conscience de chacun restera indéniablement le moyen le plus efficace pour partager la route en toute sécurité.

Incitation aux déplacements doux et collectifs

La Municipalité est consciente de la densité de plus en plus accrue du trafic automobile et continue de favoriser les modes de déplacements alternatifs :

• Les liaisons douces

Qu'elles soient sous forme de linéaires cyclables le long des axes routiers ou de pistes cyclables intégralement dédiées aux 2 roues, elles permettent de rejoindre les différents équipements sportifs, comme le long de la rue de la Vertière, ou de favoriser l'accès à des villages proches comme à la Loeuf (projet pour relier le Brossais).

La piste cyclable rejoignant Les Bassins d'Alphéa sera réalisée courant 2018.

De plus, une étude est en cours de réalisation sur la commune pour calculer les temps de trajets d'un lieu à un autre, en 2 roues ou à pied. Cette étude issue du PACMA (plan d'actions pour les mobilités actives) donnera lieu à un plan très visuel par code couleurs qui sera affiché en extérieur sur l'Esplanade de l'Europe, d'ici à la fin de l'année.

• Le bus LILA Premier

Ce réseau, mis en place en septembre 2013, reliant notre commune au centre-ville de Nantes, est une vraie opportunité pour les habitants de la commune.

Avec son amplitude de fonctionnement, sa fréquence et son cadencement de



> La liaison douce devant l'école de la Futaie s'intègre à l'axe routier sous forme de linéaires cyclables marqués au sol.

circulation rythmé, le LILA Premier offre une solution efficace, moderne et éco-responsable.

Que vous utilisiez le LILA Premier pour vos trajets domicile-travail, domicile-lycée ou pour vos loisirs, vous voyagerez en toute sécurité, sans stress.

• Les aires de covoiturage

Deux aires de covoiturage (sous vidéo-protection) sont à votre disposition : parking du Complexe des Cent Sillons et parking du stade de Bellevue.

Ces 2 aires sont aussi accessibles pour les voyageurs du LILA Premier puisqu'elles sont situées à ces deux arrêts respectifs. À noter que le parking de stationnement à l'arrêt Mairie est supprimé actuellement

Le saviez-vous ?

- 25 % des trajets quotidiens en voiture font moins d'1 km ;
- Le vélo est le mode de déplacement le plus efficace en porte à porte, et permet une activité physique diminuant les risques de maladies coronariennes, cérébro-vasculaires... (- 28 % de risque de mortalité). Sur ces critères, la marche représente - 22 % de risque de mortalité.

pour cause de travaux et qu'il passera en zone bleue à sa remise en service. Il ne sera donc plus possible de l'utiliser pour les utilisateurs du LILA Premier qui partent à la journée.

Pour la sécurité des scolaires qui prennent le car

Il est utile de rappeler qu'il est obligatoire aux enfants qui prennent les transports scolaires de porter le gilet jaune, non seulement à l'intérieur du car pour montrer au chauffeur qu'on est en règle, mais plus encore sur le trajet du matin et sur celui du soir, là où le danger persiste, afin d'être vus par les automobilistes. Même si l'année scolaire se termine, l'attention ne doit pas être relâchée.

Vie de la commune

Travaux

La Maison de la Petite Enfance s'agrandit

13 avril >
L'extension en ossature bois est posée.

✓ 26 avril
L'intérieur de la grande salle d'activités destinée aux animations du Multi-Accueil et du RAM.



24 mai >
Le bardage bois habille toute la structure extérieure.

Le Clos des Arts (Rue du Perray)



▲ 3 mai
Avant...

19 mai >
Après...

En façade,
l'alignement
se profile.



26 avril >
Démolition de la
première maison
attenant à l'Es-
pace du Perray.



▲ 24 mai
Les engins ont fait place nette et terrassé 7 400 m² pour le futur ensemble immobilier du Clos des Arts.

L'Esplanade de l'Europe et le Carré de la Forge

✓ 20 avril

Les travaux de terrassement ont démarré sur l'Esplanade.



▲ 24 avril

Réalisation des bordures qui délimiteront les places de parking.

26 avril >

Réalisation de l'allée qui descendra jusqu'au plan d'eau. Elle sera baptisée « Promenade Simone-Veil ».



↖ 24 mai

Réalisation du bardage pierre en sous-bassement du Carré de la Forge, et vue sur l'entrée du parking privé des futurs résidents.

Enfance/Jeunesse

Rentrée scolaire 2018 : inscriptions avant le 15 juillet

Pour les services municipaux : restaurant scolaire, Accueil périscolaire, Accueil de Loisirs, Multi-Accueil et service Animation Jeunesse.

Grâce au **Portail Famille**, vous avez la possibilité de :

- télécharger le dossier famille, la plaquette des tarifs des services et le règlement des structures ;
- mettre à jour votre dossier d'inscription pour la rentrée 2018 ;
- procéder à la ré-inscription de vos enfants.

doivent être adressés par courriel ou déposés en Mairie.

Une confirmation par courriel vous sera adressée dès réception du dossier complet.

> Pour tout renseignement et envoi de documents : facturation@grandchampdesfontaines.fr

Le dossier famille et les documents

Rappel

Pour tous les enfants qui feront leur 1^{re} rentrée le 3 septembre en Maternelle (Pré Petite Section ou Petite section), les parents sont invités à remplir à l'Accueil de la Mairie un **DOSSIER D'INSCRIPTION** pour avoir accès aux services municipaux dont ils auraient besoin : le restaurant scolaire, l'Accueil périscolaire, l'Accueil de Loisirs...
N'attendez pas le dernier moment !

Vie de la commune

> Relais Assistantes Maternelles Un nouvel atelier musical

Cette année, le RAM a proposé un nouvel atelier d'éveil musical aux tout-petits avec Tiphaine PHILIPPON, musicienne et intervenante du CALG, l'école de musique de la commune.

Sur le thème du voyage, la séance évolue avec la lecture d'une histoire qui prend vie par la découverte de comptines et d'instruments du monde. Les enfants

peuvent ainsi découvrir une grande variété de sonorités en écoutant, touchant, jouant des instruments.

Les séances se sont passées dans une ambiance musicale chaleureuse où le plaisir était partagé.



> ALSH des Farfadets Le Petit Journal des TAP

Durant le cycle 4 (période de Mars/Avril), les enfants scolarisés sur les 3 écoles de la commune et inscrits aux Temps d'Activités Périscolaire « Journalisme » se sont investis dans le métier de Journaliste.

Au cours de ces semaines, avec **Christelle, animatrice**, ils ont pu étudier et analyser la construction d'un quotidien pour, à leur tour, rédiger un petit journal à leur manière, mais avec les codes des professionnels.

Les reporters en herbe se sont inspirés d'images dans la presse, de leur imagination, et de l'actualité. Ils ont également réalisé des interviews auprès de Christelle, animatrice TAP

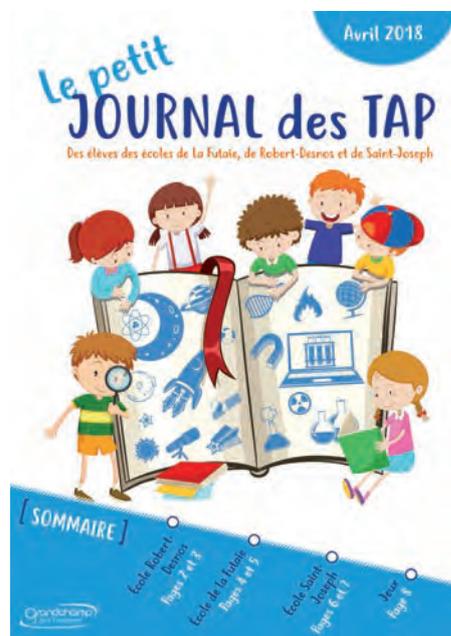
journalisme, et d'Alexandra, responsable de la Médiathèque de Grandchamp-des-Fontaines. Après la rédaction, Christine, qui travaille au service Communication de la Mairie, a fait la mise en page du journal. Un exemplaire a été remis à chaque participant.

L'activité a été un franc succès !

L'intérêt, la motivation et l'imagination étaient au rendez-vous.

Les enfants sont enchantés de cette expérience qui a peut-être suscité des vocations...

Le Petit Journal des TAP est téléchargeable sur le site Internet : www.grandchampdesfontaines.fr



Christelle TARIN

Animatrice au service Enfance et aux TAP journalisme

Pourquoi fais-tu ce TAP journaliste ?

Parce que ce « Temps d'Accueil Périscolaire » a beaucoup plu l'année dernière et qu'il était important de le proposer à nouveau cette année.

Ce journal a été réalisé du 12 mars au 24 avril sur les temps d'accueil des trois groupes.

Les idées d'articles sont venues de sujets trouvés dans la presse à partir de photos, ou sortis intégralement de

leur imaginaire. Les textes n'ont pas été changés, seules les fautes d'orthographe ont été corrigées.

Quel TAP préfères-tu ?

J'aime bien le TAP Sciences et celui du Modelage.

Dans combien d'écoles fais-tu les TAP ?

Les TAP ont lieu dans les 3 écoles de la commune, à la Futaie, à Robert-Desnos et à Saint-Joseph.

Extrait de l'interview du Petit Journal des TAP (page 3)

Quel est ton moment préféré dans les TAP ?

J'apprécie particulièrement lorsqu'on crée des choses, comme par exemple ce journal.

Est-ce que tu vas dans d'autres villes ?

Non, je ne travaille que pour la commune de Grandchamp-des-Fontaines.

Interview réalisée par Sian, Lise et Enor

> Service Animation Jeunesse Deux mois pleins d'animations pour les 11/17 ans !

L'équipe d'animation* vous propose, comme pour chaque été, de faire le plein d'activités pendant ces 2 mois de vacances. Vous retrouverez les animations habituelles, comme les Olympiades, du bowling, des ateliers goûter, du Lasergame, le parc des Naudières, du paddle et des soirées de folie.

Quelques nouveautés ont été rajoutées comme Trampoline Park, Tchoukball, Street'Art, Laser Tag, Aquabaule, Atelier Magie, mini « Cho Lanta », etc.

Le programme complet est sorti le mardi 29 mai et a été présenté aux CM2 des 3 écoles de la commune ainsi qu'aux collégiens de Treillières.

Outre les trois séjours organisés sous forme de projet (cf. *L'Écho des Fontaines* N°90), un bivouac en intercommunalité et avec le partenariat du Conseil départemental est proposé :

Bivouac Sport/Nature

Pour les 11/17 ans, les 10 et 11 juillet, à Abbaretz, 8 places disponibles.
Activités : VTC, paddle, course d'orientation et tir à l'arc.

Ouverture du service

Le Service Animation jeunesse (SAJ) sera ouvert à partir du lundi 9 juillet au 31 août, à l'exception de la semaine du 13 au 17 août.

*Charlotte, Caroline, Sarah, Lucile, Marius et Frédéric.

> Renseignements
(sur rendez-vous uniquement) :
Service Animation Jeunesse
1 bis rue de Jarlan
Tél. 02 40 77 15 80
Courriel : animationjeunesse@grandchampdesfontaines.fr

**Inscriptions vacances
à partir du 5 juin
les mardis et vendredis
de 17 h à 19 h
(voir plaquette)**



> Océanile à Noirmoutier.



> Tatouages éphémères avec Émilie.



> Un petit tour de rosalie à Tharon.



> Le parc des Naudières à Sautron.

Soirée de fin d'été

Judi 30 août
à partir de 19 h au SAJ
Ouvert à tous

Retour sur l'été,
repas partagé,
apéritif sans alcool,
animations surprises
pour parents et jeunes.

... sur la commune

Ostéopathe

Mathilde DELAUNAY est nouvellement installée au 2 bis rue de Jarlan et vous propose des rendez-vous au cabinet ou à domicile.

> Mathilde DELAUNAY
Tél. : 06 37 66 43 77
delalaymathilde.osteo@gmail.com

ABPR44

Richard DAMIEN, artisan peintre, vous propose des travaux de peintures intérieures ou extérieures (façades, volets, ferronneries, ainsi que des revêtements muraux (tapisserie, toile de verre) et de sols (parquet, PVC, moquette, carrelage, gazon synthétique...).

Devis gratuit.

> ABPR44
Richard DAMIEN
Tél. : 06 68 96 71 19
abpr44@hotmail.com

Courtier indépendant

Claire BOURBAO, indépendante et mandataire de l'enseigne Elista, est spécialisée en courtage en prêt immobilier, sur le secteur de Grandchamp-des-Fontaines et Treillières.

> Claire BOURBAO
Tél. : 07 71 66 99 80
c.bourbao@elista.fr

... sur le marché

La Mijoterie d'Aurélie

Aurélie vous propose, au comptoir de sa caravane noire, des plats de tradition française, élaborés maison avec des produits frais de saison. Sa carte change chaque semaine. Elle est aussi traiteur pour vos événements privés.

La Mijoterie d'Aurélie est présente tous les lundis dès 11h à la zone d'Érette/Grand'Haie (6 bis rue Olivier-de-Serre), les mercredis dès 15 h sur la place de l'église et les samedis matin sur le marché.

> La Mijoterie d'Aurélie
Tél. : 06 64 98 80 63

Histoire

Si on parlait « cadastre »

<< La propriété est un droit inviolable et sacré >>

La Déclaration des Droits de l'homme le proclame en 1789 et la Constitution de 1791 le confirme sous la devise : « Liberté-Égalité-Fraternité ». La révolution est en route : elle confisque, partage, vend les terres. Les petits propriétaires sont désormais nombreux, les litiges aussi !

L'Ancien régime est-il vraiment mort ?

Après une décennie, « Liberté-Égalité-Propriété » devient la devise du Directoire. En 1804, Bonaparte crée le Code Civil : le doute n'est plus permis et dans la foulée, Napoléon édicte la loi sur le cadastre en 1807, garantissant la propriété individuelle, mais d'abord confirmant sa vocation fiscale. Cette loi est à l'origine du cadastre parcellaire napoléonien, base du cadastre actuel.

Un travail considérable...

... pour une réalisation nationale de 1807 à 1850 par des milliers de géomètres, d'arpenteurs munis de jalons, d'équerres et de chaînes d'arpentage. Une carte communale est dressée, partagée en sections, sous-



sections, enfin en parcelles répertoriées avec numéro et superficie sous les noms des propriétaires : deux gros volumes (8,5 kg) dénommés « Registres des matrices cadastrales ».

À Grandchamp, tout est achevé le 10 mai 1839.

1930 : rénovation générale

Un beau travail, oui mais caduc un siècle plus tard ! Au plan initial, on omit des partages, des successions, des constructions, des démolitions.

La délimitation des propriétés et le calcul de l'impôt étaient devenus ingérables. Sur la base des anciens, de nouveaux plans furent établis accompagnés de fiches parcellaires et de nouvelles matrices des propriétés bâties et non bâties.

Depuis 1955, tout acte notarié est obligatoirement enregistré à la

conservation des hypothèques.

2018 : un remaniement est en cours...

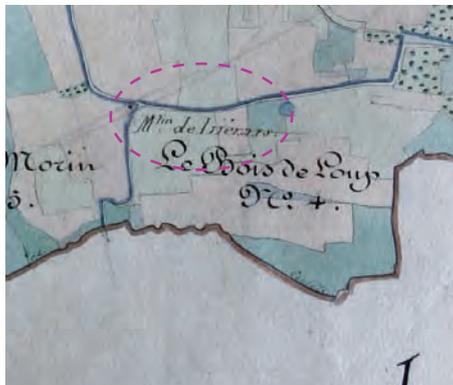
... et les auxiliaires du géomètre sont à l'œuvre : le GPS est précis et le satellite voit tout ! Via Internet, le cadastre est accessible en un clic !

Retour sur les matrices initiales

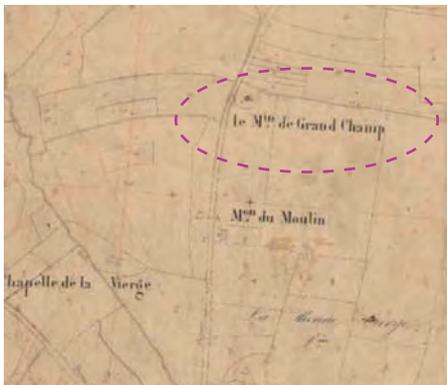
Et sur leurs centaines de pages, chacune de quarante lignes pour quarante parcelles !

Chaque propriétaire de A à Z a sa page, rarement deux, exceptionnellement trois ou plus !

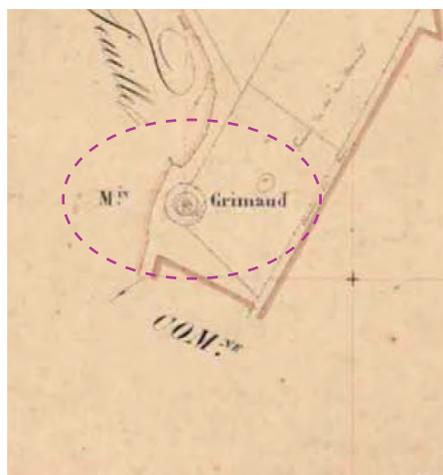
Les petits propriétaires locaux ou des communes voisines sont majoritaires, leur page est peu remplie !



> Section A - sous section n°4
Le Moulin de Liérais du château de Launay a brûlé vers 1922, propriété de M. de Coutances.



> Section G
Le Moulin du château de la Grand'Cour, propriété de la famille De Besné. Aujourd'hui, le Moulin Cassé, route de Curette.



> Section D
Le Moulin Grimaud, propriété de M. Urvoy de Saint-Benan, propriétaire du château du Plessis à Casson.

Que conclure de ce survol ?

Rapide, il n'est ni une étude sociologique, ni un précis de statistiques. On n'y voit pas les petites gens, les « sans-le-sou » : journaliers, domestiques, petits fermiers. Minoritaires ? Sans doute, mais en grand nombre, sûrement.

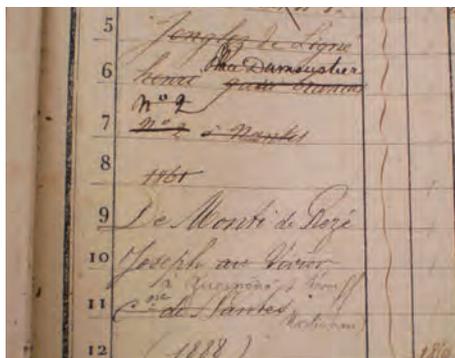
Un survol pour rien ?

Pas tout à fait. « De Monti de Rezé » ? Évocateur pour quelques anciens, rien pour beaucoup aujourd'hui et pourtant ils dorment sur leur ancien domaine !

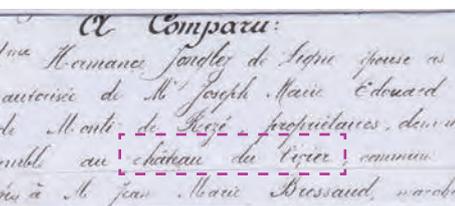
En 1857, au relevé du bâti, M. Pinson attribue le Davrais, le Perray, la chapelle de la Vierge à M. Petit des Rochettes. Le cadastre confirme. Mieux, il apporte clef et réponse. M. Petit des Rochettes et son épouse Hermance Monnier marient leur fille Hermance avec Henri Jonglez de Ligne en 1859. Naît une seconde Hermance qui épousera Joseph de Monti.

Leur domaine à Grandchamp ?

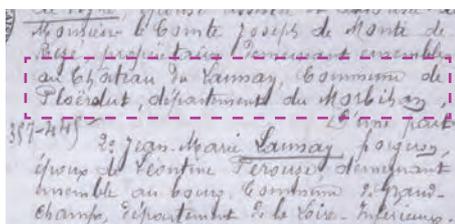
Plus de 250 hectares en 464 parcelles éparses sur la commune, surtout dans un rayon de plus d'un kilomètre autour du bourg.



> Extrait nominal du cadastre Jonglez de Ligne, de Monti de Rezé.



> Extrait du bail Brossaud signé au château du Vivier (Nantes) - 1901.



> Vente de terrain à JM Launay (signée à Ploërdut - 56) - 1903.



> 1912 - Rue du Perray vers La Chapelle/Erdre



> 2012 - Rue du Perray vers La Chapelle/Erdre

La route de la Chapelle-sur-Erdre n'échappe pas : de la maison Thébaud (ex-Brossaud) à la Grulière, tant à droite qu'à gauche !

Le bail des épiciers Brossaud (ci-dessous) est renouvelé en 1901. La Mairie négocie en 1908 pour construire l'ex-école publique des filles. Dans les deux cas, avec le comte de Monti et son épouse résidant soit à Nantes au château du Vivier, soit à Ploërdut (Morbihan) au château du Launay où ils donnent de somptueuses réceptions : la plus célèbre fut celle de l'Opéra de Paris.

Au XX^e siècle, le domaine fragmenté change de main. La fée urbaine, manne et aubaine, marie le mas Bernard au futur « Clos des Arts » ! Qui l'eût cru ?



> Château du Vivier, situé rue du Commandant Mahé, saccagé par les troupes allemandes, détruit en 1955. Aujourd'hui, stade la Saint Pierre de Nantes.

Pierre AUBRY



> Le clos des Bernard avant 1914



> Le clos des Bernard aujourd'hui.

Crédit photos :

- Photo M. Monnier 1912 : Vue du clocher (livre *Des Temps et des Hommes*)
- Photo Mairie 2012 Vue du clocher (livre *Des Temps et des Hommes*)
- Internet <https://www.google.com/search>
- Carte postale Ferme Bernard (Marie, Henri & Agnès) plus récemment Joutard (tonnelier) puis Marc & Irène Brison (Prêt de Michel NIEL : merci)
- Photo 2018 : Route de la Chapelle-sur-Erdre

Sources écrites et orales :

- Plan cadastral général de 1839 (en mairie)
- Matrices cadastrales communales (en mairie)
- Les géomètres du cadastre : explications orales en mairie le 13 février 2018
- Archives numérisées du 44
- Bail Brossaud du 3 avril 1901
- Acte de vente du 10 mai 1903 à JM. Launay, forgeron au bourg, pour construction à la Butte

Médiathèque

L'été arrive

Horaires d'été

Du 7 juillet au 19 août inclus, la Médiathèque sera ouverte les lundis de 15 h à 18 h, les mercredis de 14 h à 18 h, les vendredis de 15 h à 18 h et les samedis de 10 h à 12 h.

Retour des pochettes surprise dès le lundi 2 juillet

Les bibliothécaires vous proposent de partir avec une sélection surprise composée de 7 documents.

5 catégories au choix :

- Petite enfance (jusqu'à 5 ans)

- Jeunesse « Lecteurs débutants »
- Jeunesse « Lecteurs confirmés »
- Ados
- Adultes

Sélection de l'été

Retrouvez la sélection de l'été avec une trentaine de titres proposés.

Agenda

- Bébé lecteurs « Les émotions » (pour les enfants jusqu'à 3 ans) : jeudis 21 ou 28 juin à 9 h 30 ou 10 h 30 ;

- Temps du conte « L'envie de lire » : mercredi 13 juin à 15 h 30 ;
- Soirée jeux de société : vendredi 29 juin à partir de 20 h.

Toutes ces animations sont accessibles sur inscription au préalable.

> Renseignements et inscriptions :

Tél. : 02 49 62 39 70

Courriel : mediatheque@grandchampdesfontaines.fr

Coups de cœur

CD

Adulte



Découvrez une sélection d'artistes qui seront présent au **Hellfest** les 22, 23 et 24 mai.

Pendant trois jours, ces 153 groupes feront vibrer Clisson aux rythmes des musiques « Metal ». Parmi les plus connus : Iron Maiden, Judas Priest, Avenged Sevenfold, Deftones, A Perfect Circle, Marilyn Manson, Europe et Rise Against.

DVD



Le Caire confidentiel
Auteur :
Tarik SALEH

POL LEC (video)

Le Caire, janvier 2011, quelques jours avant le début de la révolution, une jeune chanteuse est assassinée dans une chambre d'un des grands hôtels de la ville. Nouredine, inspecteur, réalise au fil de ses investigations que les coupables pourraient bien être liés à la garde rapprochée du président Moubarak.

LIVRES



Nuage
Auteur :
Emmanuel JOUANNE

SF JOU (livre)

Lorsque le vaisseau semi-organique Foyer, doux foyer arrive à proximité de la planète Nuage, celle-ci annonce d'emblée la couleur : « Petite planète sans intérêt touristique, s'y attarder serait ridicule ! » Pourtant, elle explose de feux d'artifice et laisse apparaître à sa surface une fête foraine avec une grande roue de 27 km de haut !

Jeunesse



Fiesta !
Auteur :
Olivier CAILLARD et les P'tits Loups du Jazz
1 FIE (musique)

Cette formation musicale nous interprète avec brio 12 chansons, toutes plus festives les unes que les autres. Swing, merengue, bossa, songo, boléro, bomba, cha-cha et salsa donnent à ce disque un air de fête et de danse qui fera chanter et bouger toute la famille.



Une girafe sous la pluie
Auteur :
Pascale HECQUET

ANI GIR (video)

Expulsée de son pays d'Afrique pour avoir tenté de récupérer quelques litres d'eau que le Roi Lion monopolise pour remplir sa luxueuse piscine, une girafe va tenter de refaire sa vie à Mirzaland, pays du nord peuplé de chiens.



Moi, j'ai le droit, mais je dois
Auteur :
Elisabeth BRAMI

340 BRA (livre)

Un album futé, décalé et teinté d'humour... Les droits des enfants sont assortis de devoirs, pour une vie harmonieuse au sein de la famille et de la société. Chacun a le droit de dire non ou d'être mécontent mais aussi le devoir de le manifester et de l'exprimer de façon suffisamment polie.

Retrouvez toutes les informations et le descriptif des œuvres sur www.bibliotheque.cceg.fr

Inscriptions transports scolaires : mode d'emploi !

Le soleil estival pointe tout juste le bout de son nez que l'on pense déjà aux transports scolaires pour la rentrée prochaine ! Les inscriptions ou réinscriptions ont lieu du 2 mai au 15 juin.

Une première inscription

Les nouvelles inscriptions peuvent impliquer des modifications sur les circuits pour la rentrée prochaine. C'est pourquoi, il vous est demandé de retourner votre dossier dûment rempli avant le 15 juin au siège de la Communauté de Communes.

Pour les réinscriptions

Les dossiers de réinscription vous sont envoyés par courrier. Vous n'aurez qu'à confirmer ou modifier les informations et renvoyer le tout par courrier à la Communauté de Communes avant le 15 juin ou vous réinscrire sur www.cceg.fr.

La réinscription est obligatoire pour les élèves passant des examens et ne connaissant pas encore leur affectation. Dans tous les cas, il sera toujours possible d'annuler ou de modifier votre inscription après le Conseil de classe de fin d'année ou jusqu'au 30 septembre.



Attention ! La réinscription n'est pas automatique ! Si votre enfant est déjà inscrit cette année, tout dossier déposé après le 15 juin entraînera une majoration de 20 € par famille.

Vos démarches en ligne

Du 2 mai au 15 juin, vous pouvez effectuer vos inscriptions et réinscriptions en ligne sur www.cceg.fr.

Plus facile et plus rapide, l'inscription en ligne ne prend que quelques minutes et le

service est ouvert 24 h/24 et 7 jours/7. Elle vous offre aussi la possibilité de suivre l'avancée de votre dossier.

> Plus d'infos sur les horaires, les tarifs et le mode de paiement :
Service Mobilité : 02 28 02 22 33
Courriel : transport@cccg.fr
Site : www.cceg.fr

Assainissement individuel : c'est la fin des aides !

L'Agence de l'Eau voit ses recettes amputées et doit se désengager de plusieurs programmes dont celui établi avec la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres.

L'Agence de l'Eau apportait des aides financières pour préserver l'eau et les milieux aquatiques. Ces aides étaient financées par les redevances acquittées par les utilisateurs d'eau.

Le gouvernement, au nom de la loi de Finances, a annoncé récemment une ponction de ses recettes. Au total, ce sont près de 22 % des redevances collectées qui seront désormais versées au redressement des comptes publics, de l'Agence française pour la biodiversité et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Avec 136 millions d'€ en moins, l'Agence de l'Eau doit se désengager de plusieurs programmes.

Jusqu'à présent, la Communauté de Communes, en partenariat avec l'Agence de l'Eau, proposait aux usagers trop éloignés du tout-à-l'égout ou dont l'assainissement individuel était trop vétuste, un accompagnement pour l'installation, l'entretien ou la réhabilitation.

Sur le territoire, pas moins de 9 500 foyers bénéficient d'un assainissement individuel et parmi eux, 2 000 sont considérés comme polluants.

La Communauté de Communes avait donc fait un appel aux usagers qui souhaitaient rejoindre le programme qui, au-delà des études, démarches et installation, assurait une participation financière jusqu'à 5 000 €. Déjà 200



foyers avaient passé le cap de la sélection.

Suite à l'annonce de la nouvelle loi de Finances, l'Agence de l'Eau a sauvé les 100 premiers dossiers, les autres ayant dû être rejetés.

Vie des associations

Solidarité Emploi

Le soleil s'installe... Profitez des beaux jours pour nettoyer votre literie en faisant appel à l'économie solidaire.

Solidarité Emploi vous propose de laver et sécher vos couettes, couvertures, duvets, oreillers, dans le cadre de l'atelier blanchisserie du chantier d'insertion, avec utilisation de matériels professionnels de grande capacité : 18 kg.

**Exemple de tarif (lavé et séché) :
couette 2 personnes - 11 €**

Ces activités sont réalisées par des salariés en insertion accompagnés par un encadrant technique et pédagogique afin de favoriser l'acquisition des compétences pour un retour vers l'emploi.

Dépôt et reprise aux horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi :

9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h

Fermé le vendredi après-midi.



- Par téléphone au 02 40 72 56 92
- Par courriel : miseadpositions@solidarite-emploi44.fr

> Contact :
SOLIDARITÉ EMPLOI
3 rue Martin-Luther-King
44240 La Chapelle-sur-Erdre
site Internet : www.solidarite-emploi44.fr

Don du sang

L'association pour le Don de Sang Bénévole remercie chaleureusement tous les donneurs qui se présentent à nos collectes.

Depuis quelques années, le nombre de donneurs est en augmentation : 286 en 2017 (notre record : 330 en 2009).

Nous vous encourageons à participer à notre prochaine collecte et, ainsi, à faire preuve de solidarité envers les malades le :

**Mercredi 6 juin
de 16 h 30 à 19 h 30
Complexe des Cent Sillons**

> Contact :
dondusang44240@orange.fr

AEPG

L'AEPG vous donne rendez-vous le samedi 30 juin sur le site de l'école La Futaie à partir de 14 h pour la Fête des écoles publiques.

Les 561 élèves des 2 écoles présenteront sur scène, classe par classe, la danse préparée avec leur enseignant.

En amont de cet événement, les enfants se verront remettre des tickets de tombola. Merci d'avance pour l'accueil que vous réserverez à nos petits vendeurs !

Cette année, 2 nouvelles activités seront proposées : la « Balayette infernale » (jeu de réflexes et stratégie) et « Le Requin » (structure gonflable de 17,50 m de long).

Pas d'inquiétude, les poneys seront également de retour aux côtés des traditionnels stands de pêche à la ligne, pêche aux canards, jeux anciens, bazar, maquillage, barbe à papa...

Pour assurer le bon déroulement de ce temps fort, nous avons besoin de bénévoles tout au long de la journée. Une heure de votre temps suffit à nous aider. Nous aussi, parents bénévoles de l'AEPG, souhaiterions profiter un



peu de cette journée. Pensez-y et faites-vous connaître auprès de l'AEPG. Merci à toutes et tous ! Suivez-nous sur Facebook.

> Contact :
aepg.association@gcourriel.com
<https://www.aepg.fr>

FCPE

Le saviez-vous ? Grandchamp-des-Fontaines possède son propre Conseil Local FCPE (Fédération Nationale des Conseils de Parents d'élèves des Écoles publiques) constitué de parents d'élèves élus au sein des 2 écoles publiques de la commune : La Futaie et Robert-Desnos. Cette année, ce sont 21 parents (+ 1 suppléant) qui y siègent.

À quoi sert un parent délégué ?

Les parents élus ont pour principales missions de défendre les droits de tous les enfants de l'école sans distinction, de recueillir l'avis des parents pour porter leur voix lors des conseils d'école, et ils donnent de leur temps libre pour faire le lien entre l'équipe éducative, les institutions et les parents. À ces différents rôles, s'ajoute évidemment un devoir de réserve et de respect de la confidentialité. Nous avons le droit, pour constituer la liste FCPE, de réunir autant de parents délégués que de classes (+ autant de suppléants). Si vous aussi vous souhaitez découvrir l'école de l'intérieur et tenter l'expérience à la rentrée prochaine, n'hésitez pas à vous faire connaître dès maintenant.

> Contact :

fcpe.grandchamp@gcourriel.com
(en précisant le nom de l'école concernée)

ASG TENNIS

La saison tennistique 2017-2018 est en passe de s'achever. Nos équipes femmes et hommes engagées en championnat cette année ont connu des fortunes diverses mais le plaisir était là et c'est bien l'essentiel. Les enfants inscrits dans nos cours ont aussi pu progresser à leur rythme au contact de nos professeurs diplômés, dans l'application et la bonne humeur.

En marge des compétitions, nous pouvons désormais compter avec notre nouveau juge arbitre, en la personne de Jean-Bernard GUIDEZ, qui a passé avec succès les formations JAE1 et JAE2 permettant d'exercer la fonction pour toutes nos équipes engagées en compétition, avec pour projet de passer le JAT1 dès novembre prochain, ce qui nous permettra d'organiser des tournois

Grandchamp Arts Martiaux

Journée de découvertes des arts de santé et martiaux chinois dimanche 1^{er} juillet au Complexe sportif des Cent Sillons de 9 h 30 à 19 h, salles Besson et dojo.

Depuis 2007, le club Grandchamp Arts Martiaux dispense un cours de taïchichuan et depuis 2013, un cours de qigong.

Dans ce cadre de la transmission des arts de santé et martiaux chinois, Grandchamp Arts Martiaux a le plaisir d'accueillir cette année la journée annuelle de l'école Arts Internes et Traditions le dimanche 1^{er} juillet au Complexe sportif des Cent Sillons.

Cette journée portes ouvertes est l'occasion, pour les membres des différents clubs de l'école, de se retrouver pour pratiquer ensemble, et c'est surtout une invitation aux personnes intéressées par ces disciplines à venir essayer ! Alors, vous êtes toutes et tous les bienvenus pour découvrir nos arts une heure, ou toute la journée...

Le programme détaillé sera transmis dès qu'il sera prêt. Il consistera en ateliers gratuits d'environ une heure qui se succéderont tout au long de la journée afin d'envisager la diversité et la richesse des arts de santé et martiaux chinois transmis par l'école.



Chacun pourra déjeuner sur place en apportant ses victuailles, et un pot de l'amitié sera offert en fin de journée.

Ainsi, chacun pourra pratiquer et/ou découvrir le taïchichuan (art corporel de santé d'origine martiale basé sur le principe du Yin/Yang), le qigong (exercices de santé très variés basés sur le travail corporel, respiratoire et mental), le baguazhang (art martial et de santé basé sur le mouvement spiralé), le travail à deux, les armes, etc.

Le club de Grandchamp Arts Martiaux se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

> Contact :

Nicolas JULLIEN : 06 70 44 28 96
ecoledumouvementintrene@orange.fr

internes homologués par la FFT. Bravo et merci à lui pour son engagement.

Afin de préparer la saison prochaine, 2 permanences seront ouvertes pour les inscriptions et réinscriptions enfants et adultes :

- Dimanche 10 juin de 10 h à 12 h à Bellevue près des courts extérieurs (si le temps le permet, sinon au Complexe des Cent Sillons)
- Vendredi 22 juin de 17 h 30 à 19 h 30 au Complexe des Cent Sillons.

Pour finir l'année en beauté, les finales de notre tournoi interne auront lieu le dimanche 10 juin à partir de 10 h sur les courts de Bellevue, suivies de notre désormais traditionnel barbecue champêtre bien apprécié de nos adhérents.



> Cours enfants du lundi avec Benjamin, ainsi que Jean-Bernard GUIDEZ, nouveau juge arbitre du club.

Venez nombreux les encourager. Bonnes vacances et à bientôt sur les courts !

> Contact :

Laurent LEMAÎTRE
Courriel : lalemaître@gcourriel.com

Vie des associations

ASG Football

À l'occasion du week-end de Pâques, les U11 et U10 ont été engagés dans des tournois de haut niveau que sont le Mini Mondial Kappa d'Orvault pour les U11, et le Trophée de l'Erdre à La Chapelle-sur-Erdre pour les U10.

Les U11 ont terminé 65^{es} sur 144 équipes, très belle performance ! Quant aux U10, ils terminent 45^{es} de leur compétition.

Les 2 groupes ont hébergé les équipes du FCPB L'Hermenault (Vendée) et le Stade Malherbe Caen.

Les 4 équipes, ainsi que leurs familles et dirigeants, se sont retrouvées le samedi soir au stade de Bellevue pour une soirée conviviale.

Félicitations à Romain SERISIER, arbitre, qui a dirigé de main de maître la finale du Trophée de l'Erdre FC Metz/Toulouse FC. Idem pour Kilian THOMAS, autre arbitre Grandchampenois qui a dirigé la finale du tournoi international U15 au Cellier.

Le samedi 7 avril, l'ASG Football a, pour la deuxième fois de son histoire, accueilli une finale départementale.



> Les U10 ASG Football (en bleu) et l'équipe du stade Malherbe de Caen.

Étaient présentes les 16 meilleures équipes au Festival Foot U13 Pitch – phase Départementale avec l'espoir d'être dans les 4 sélectionnés pour la phase Régionale à Château-Gontier en Mayenne.

Le renouvellement des licences se fera sur 3 demi-journées, les 23 et 30 juin ainsi que le 7 juillet, de 9 h à 13 h (attention, majoration pour dépassement délai). Les dossiers

seront envoyés par courrier dans les semaines précédentes, comme les autres années. RDV également lors du Forum des Associations le samedi 8 septembre où nous accueillerons les nouveaux licenciés.

L'**Assemblée générale** du club se déroulera au stade de Bellevue le vendredi 22 juin à 19 h 30. Tous les adhérents et/ou leurs parents sont invités et concernés.

ALEOE

Assemblée générale 12 janvier 2018

Cette année pour notre AG, nous avons accueilli les adhérents au Moulin Blanc. La présentation du bilan 2017 a ouvert cette agréable rencontre, suivi du programme 2018 avec encore de bons moments. Cette année était électorale. Denis, Véronique et Nelly ont été réélus et nous avons accueilli Floriane GOUPIL et Anaïs GOULIAN. S'en sont suivis l'apéritif que nous avons partagé puis le repas, toujours de bonne qualité et enfin la soirée dansante. Nous remercions Christophe BONNET et son équipe très accueillants et disponibles durant cette soirée.

Saffré 18 mars 2018

Agréable randonnée, organisée par Loïc, Brigitte et Véronique. 17 cavaliers, 6 attelages et 2 vélos sont partis sous la grisaille sur 24 km de chemins saffréens, formidablement balisés par

les organisateurs. Dès 9 h 30, de petites équipes se sont formées et lancées au gré des balises sur les routes, puis sur les chemins. Nous avons fait une pause au château d'eau où nous attendaient sandwiches, café, apéritif, puis chacun a repris son rythme sur la deuxième partie avec le soleil. Le midi, l'apéritif puis un copieux pot-au-feu bien mijoté nous ont été proposés. Sincères remerciements à Loïc et Brigitte d'avoir accueilli 36 personnes chez eux.



GFBE - Grandchamp Forme et Bien-Être

NOUVEAU !

Pour septembre prochain, ouverture d'une section **ZUMBA KID'S**, et en préparation, possible ouverture de la section **ZUMBA ADULTES**.

Et toujours marche nordique tous les vendredis, body sculpt gym

intermédiaire les lundis et mercredis, Pilates les mercredis.

> Renseignements :
Florence PELLEGRINO : 06 52 23 12 40
Amélie CHARLES : 06 07 15 54 69

Préventiaps

L'association de marche nordique est heureuse de vous annoncer sa présence et participation à la journée **NATURE EN FÊTE** organisée au plan d'eau de Notre-Dame-des-Fontaines, le samedi 16 juin. Nous vous invitons à nous rejoindre pour une initiation découverte de la marche nordique au travers de 2 parcours au choix :

- 1 tour de 1,5 km (10 à 15 minutes) autour du plan d'eau ;
- 1 tour d'environ 5 km, départ et retour au plan d'eau.

Nous proposerons ces 2 circuits le matin à **11 h** et l'après-midi à **15 h** avec accompagnateurs et prêt de bâtons.

La marche nordique est une excellente activité physique accessible à tous, pratiquée en plein air dans un esprit de convivialité. N'hésitez pas à venir découvrir la marche nordique lors de cette journée «Nature en fête» et à nous rejoindre, dès à présent à nos

séances hebdomadaires. Il est toujours possible de s'inscrire : le tarif d'adhésion est calculé au prorata de l'année écoulée (65 % de réduction à partir de juin).

Les séances se déroulent toute l'année y compris pendant les vacances scolaires :

le mardi soir de 18 h à 19 h et/ou le samedi matin de 11 h à 12 h.

Trois départs de circuits sont proposés en alternance : les rendez-vous ont lieu au stade de Bellevue, à l'étang Notre-Dame-des-Fontaines ou au Complexe des Cent Sillons. Un message est envoyé, par courriel ou autre, chaque semaine pour annoncer le lieu du rendez-vous.

GRAD

L'AUDAX, au fait, c'est quoi ?

Le 18 février, ce sont presque 100 marcheurs qui se sont élancés de bon matin pour parcourir les 50 kilomètres de la marche qui leur était proposée.

Sur les routes et chemins de Grandchamp-des-Fontaines, Sucé-sur-Erdre et Treillières, ils ont parcouru la distance, groupés, à une allure définie de 6 km/h.

Une épreuve de régularité et d'endurance : c'est le principe de l'Audax, que ce soit pour les cyclistes, les rameurs, les nageurs ou encore d'autres disciplines. Un brevet est décerné à chaque participant ayant couvert la distance. Des « Aigles » récompensent ceux qui ont réalisé un nombre défini d'épreuves.

Notre Audax automnal de 25 kilomètres n'aura plus lieu. Une faible participation au regard de la lourde organisation et

de l'encadrement qu'il nécessite nous a contraints à y renoncer. Cependant, toute l'année, les jeudis et dimanches, le GRAD propose la randonnée sur Grandchamp-des-Fontaines et ailleurs. Rejoignez-nous !

Nouvelle activité : la couture

Toujours ouvert à la mise en place de nouvelles activités, le GRAD proposera à partir de septembre des séances de couture. Elles s'adresseront aussi bien aux personnes désirant débiter ou se perfectionner. Si vous avez ce projet, n'hésitez pas à nous contacter dès à présent ou lors du forum des associations le 8 septembre.

> Contact :

<http://club.quomodo.com/grad/accueil.html>



L'association PRÉVENTIAPS participe à **Nature en Fête**



LE SAMEDI 16 JUIN 2018

Journée organisée au plan d'eau de Notre-Dame-des-Fontaines

Initiation découverte - 2 parcours au choix :

- 1 petit tour de 1,5 km (10 à 15 minutes) autour du plan d'eau
- 1 tour d'environ 5 km départ et retour au plan d'eau

Nous proposerons ces 2 circuits le matin à 11 h et l'après-midi à 15 h avec accompagnateurs et prêts de bâtons.

Pour toute demande de renseignements et réservations : preventiaps@orange.fr ou par téléphone, s'adresser à Catherine (06 86 87 25 57)

Venez découvrir la marche nordique lors de la journée Nature en Fête

> Renseignements :

Pour la journée du 16 juin :
Catherine : 06 86 87 25 57

Pour l'année :

Emmanuelle BOTREL : 06 63 48 13 65

Courriel : preventiaps@orange.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/ActivitePhysiqueetsportive/>

CALG

École de musique

Lors de la fête de l'école, les musiciens nous ont enchanté sur le thème de la nuit. Celle-ci fut belle, pleine de jolis rêves et de belles musiques. Merci à tous, ainsi qu'à leurs professeurs, pour le travail accompli. Le prochain rendez-vous à ne pas manquer sera la semaine des portes ouvertes du 11 au 16 juin. Nous vous invitons à venir nombreux écouter les musiciens, découvrir les instruments et vous inscrire pour l'année scolaire 2018/2019.

Théâtre

Les enfants et les jeunes de l'école de théâtre ont pris beaucoup de plaisir à préparer leur spectacle du 2 juin ainsi qu'à présenter la soirée de l'école de musique avec des petites scènes et des déguisements. En effet, 7 d'entre eux ont invité le public à découvrir différents aspects de la nuit : la rêverie, puis la peur des fantômes, mais aussi la nuit qui occasionne les sorties au concert classique ou au concert de jazz, de rock. Un grand merci à eux !

> Contact :

Site : <http://grandchampmusique.fr>
Courriel : info@grandchampmusique.fr
Tél : 02 51 12 14 37 (N'hésitez pas à laisser un message).

Vie des associations

Amitié Grandchampenoise (Club des Aînés)

Activités permanentes

Jeux de société les mardis après-midi à l'Espace des Frênes avec loto le 1^{er} mardi du mois ; randonnée d'une heure ou de deux heures les 1^{er} et 3^e jeudis du mois (départ 9 h parking des Frênes).

À noter : pas d'arrêt pendant l'été !

Actualités passées

- Le 15 mars, un après-midi dansant a fait venir plus de cent amateurs des communes environnantes ;
- Le 17 mai, repas anniversaire des 40 ans du club créé en 1978 ;

- Le 31 mai, un autocar a conduit une cinquantaine de Grandchampenois en Vendée pour vivre une « Noce Maraîchine » à l'ancienne.

Calendrier

- Jeudi 5 juillet : Randonnée le matin, pique-nique et jeux l'après-midi ;
- Dimanche 7 octobre : Expo-vente ;
- Jeudi 18 octobre : Après-midi dansant.

> Contact :

Joseph BLOT - 02 40 77 14 18

Courriel : jovon.blot@free.fr

La Comédie des Fontaines

Yann THIMOLÉON a mis en scène « *Au bal masqué, Olé, Olé* » de Christian ROSSIGNOL. Quatre débutants vite intégrés ont contribué à un résultat remarquable et apprécié !

Du 27 janvier au 11 février, huit représentations dont trois dimanches, ont été proposées. Ceci répond aux nouvelles habitudes du public. Le bouche à oreille a augmenté la fréquentation ! La gratuité jusqu'à 15 ans plaît également. Cette saison, le « **1€ reversé par billet payant** », élargi à 1 500 €, sera remis à l'ADDM44 (spectacles pour les enfants à l'hôpital).

L'association compte une quarantaine d'adhérents bénévoles mais elle recrute toujours :

- **Acteurs** : Bien avant l'été, débute la nouvelle saison ! Le metteur en scène

sélectionne la pièce. Si vous êtes intéressé(e) en tant qu'acteur, n'hésitez pas à vous faire connaître le plus tôt possible pour la saison 2019 ou laissez-nous vos coordonnées lors du Forum des associations pour une autre saison.

- **Éclairage & son** : Apprentis ou certifiés en éclairage & son, venez assister à une répétition en vue d'une participation à la technique.

- **Décors** : La sympathique équipe des « décoristes » se réunit le mardi, accueille les spécialistes en menuiserie, peinture et ... toutes bonnes volontés.

> Contact :

M-H DRÉANO (présidente) :

Tél. : 06 70 14 53 05

Y THIMOLÉON (metteur en scène) :

Tél. : 06 72 70 88 49



> De gauche à droite : Monique TESSIER, Stéphane TROUILLET, Nathalie DENEUX-HOCDE, Gaylord ATHIMON, Micheline LANDAIS, Yann THIMOLÉON (metteur en scène), Christine BOTHOREL, Emmanuel GARREAU, Isabelle LEMAITRE et Éric ULLIAC.

VERGER

L'association VERGER (Vélos Écolo-Responsables Grandchampenois, Entraide, partage et Rigolade) a ouvert ses portes dans le local de l'ancienne boulangerie, au 30 avenue Général-de-Gaulle.

Maîtres mots : Convivialité et faire ensemble.

Votre vélo a besoin d'une beauté ?

Il a passé beaucoup de temps dans le garage et vous n'osez plus le sortir ? Pour un diagnostic ou des petites réparations, on vous montre comment faire !

L'association promeut l'autoréparation de son vélo, accompagné ou non d'un mécano, dans l'objectif de devenir autonome et d'aider à son tour les autres. Elle encourage l'usage du vélo comme moyen de transport écologique, économique et solidaire en favorisant l'entraide dans une ambiance conviviale et familiale. L'objectif est de montrer que de petites réparations simples sont à la portée de tous et peuvent rendre rapidement un vélo classique fonctionnel.

La cotisation familiale est fixée à 15 € à l'année et permet l'accès au local, au matériel et aux conseils d'un mécano bénévole. Un règlement intérieur des bonnes pratiques est établi et agréé par tous les utilisateurs.

VERGER propose à ses adhérents un lieu dédié à l'apprentissage des gestes de réparation les plus courants. Le partage et le faire ensemble sont des valeurs primordiales. L'association récupère également des vélos dans les déchetteries ou chez les particuliers pour garder des pièces ou les réparer quand cela est possible. Elle organise également des balades en famille.

Vous avez un vélo à réparer, venez nous rencontrer au local, vous pouvez également cotiser pour soutenir le projet ou nous faire don de votre vélo, de pièces ou de matériel.

> Contact :

Pour les horaires d'ouverture du local :

velos.verger@gcourriel.com

ou page facebook [https://www.](https://www.facebook.com/velos.ecolo.responsable)

[facebook.com/velos.ecolo.responsable.](https://www.facebook.com/velos.ecolo.responsable)
Grandchampenois

14^e édition du Festival Grandchamp'Bardement : les 22 et 23 septembre 2018

Pour sa 14^e édition, le festival maintient son approche globale et améliore son offre de spectacles en développant la qualité des spectacles d'arts de la rue et en proposant une affiche pour le concert du samedi soir.

Le samedi, ouverture des portes au public à 16 h au lieu de 14 h

Début des spectacles à 16 h avec une batucada et grands spectacles d'arts de la rue jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 30, pour tous, premier concert de la soirée, spectacle musical et comique de la C^{ie} des Zingues, suivi du spectacle de feu et lumière *Avalone* de la C^{ie} Le Cercle de Feu vers 20 h 45 et pour conclure la soirée, un grand concert vers 21 h 45.

Le dimanche, ouverture du festival à 10 h 45

Avec une matinée à double orientation : pour les enfants avec le Bal Wapitis, pour les adultes des activités et des jeux divers et variés. Sans oublier, pour tous le célèbre Chamôh. L'occasion de passer une bonne fin de matinée en famille, de partager de bons moments avec des amis, de se restaurer sur le site et de profiter des nombreux spectacles de l'après-midi.

À 13 h 45, démarrage en fanfare et spectacles d'arts de la rue jusqu'à 19 h.

Côté tarifs

Cette année, comme annoncé précédemment, nous sommes amenés à revoir nos tarifs d'entrée, cela sans changer les tarifs des consommations sur le site.

Le pass 2 jours, qui comprend donc les 15 spectacles d'arts de la rue du samedi, le premier concert, le spectacle de feu et le grand concert ainsi que les 26 spectacles du dimanche, **sera vendu sur place 14 € et déjà en prévente sur Internet à 13 €.**

L'entrée du dimanche seul est fixée à 7 € pour les 26 spectacles.

L'entrée reste gratuite pour les enfants jusqu'à 12 ans, les personnes en situation de handicap et leur accompagnateur.



Alors évidemment pour ce tarif du samedi, nous nous devons de vous proposer **un grand concert...** Eh bien ce sera le cas, puisque nous avons le plaisir de vous proposer le concert :

Lafayette de... Char|Elie COUTURE !

Un conseil, pour être sûrs d'avoir vos entrées, réservez vos places dès maintenant sur Internet.

Restez connectés

Pour rester informés toute l'année sur le festival, découvrir les compagnies sélectionnées en avant-première, les sorties, les réunions et toutes les actions solidaires, n'hésitez pas à consulter le site du festival ainsi que sa page Facebook.

Participez

Pour rejoindre l'équipe des 300 bénévoles et être acteur dans cette aventure, venez rencontrer les responsables de pôles pour faire votre choix.

Renseignements et inscriptions :
gb.benevoles@orange.fr

Réservez les dates des 22 et 23 septembre 2018 pour un week-end inoubliable, en centre-ville de Grandchamp-des-Fontaines, dans les Jardins d'Ashton Keynes.

> Toutes les infos sur :
www.grandchampbardement.fr
et sa page Facebook.



> « Gum over » de la C^{ie} Lombric Spaguetti.



> La C^{ie} Barto.

Parole aux élus

L'avenir de Grandchamp

Voici 4 ans que les Grandchampenois nous ont accordé un tiers des suffrages. Ce fut une surprise pour cette liste crée un peu "à la dernière minute" !

Notre volonté était de ne pas laisser la majorité sans opposition ... ce qui semblait tout tracé à quelques semaines du scrutin !

Elle est essentielle à l'expression de la démocratie, et nous l'avons toujours voulue constructive.

C'est ainsi que, désignés par vos votes, Laurent DENIS, Carmen PRIOU, Michèle MENGANT et Thierry MERLIN puis Christophe RICHARD après le décès de Michèle, avons rempli, unis, cette mission.

Aujourd'hui, Thierry, pour des raisons qui lui sont propres, a souhaité se dissocier de la liste. Nous respectons son choix, bien que quelque peu obscur pour nous. Toutes les prises de parole de Monsieur MERLIN n'engageront, dorénavant, que lui et nous ne nous associerons en aucune manière à ses déclarations ou écrits.

Nous restons bien évidemment à votre écoute. N'hésitez pas à nous contacter par mail.

L'avenir de Grandchamp
lavenirdegrandchamp@free.fr
Laurent DENIS
Carmen PRIOU
Christophe RICHARD

Thierry MERLIN

Budget de la commune : Quel avenir ?

Notre commune évolue, le nombre d'habitants augmente régulièrement et cela va continuer dans les années à venir du fait des nombreux projets immobiliers en cours ou projetés.

De nombreuses familles s'installent dans la commune, des besoins d'extension des écoles sont apparus qui n'avaient pas été anticipés par la majorité municipale.

Il est probable que d'autres besoins apparaissent dans les années à venir sans que cela ait été programmé dans le budget municipal.

Avec 1000 habitants supplémentaires, quel seront les besoins en écoles, en restaurant scolaire ...etc... et comment allons-nous les financer ?

Grandchamp des fontaines était jusqu'à maintenant une commune dont l'endettement était dans la moyenne des communes comparables. Cela semble la moindre des choses sachant que le niveau des impôts locaux est très largement supérieur à la moyenne.

La majorité municipale a choisi de recourir à l'emprunt pour 2 millions d'euros pour faire face à l'extension de l'école qui représente un coût de 3 millions d'euros et pour réaliser entre autres une salle de raquettes pour 1,4 million d'euro.

Il aurait pu être décidé de reporter certains projets qui ne sont pas indispensables à court terme.

La commune va tripler son délai de désendettement et se retrouver bien au-delà de la moyenne des communes comparables tout en conservant un niveau d'impôts locaux très élevé.

Ces décisions représentent un risque pour l'avenir de ne pas avoir les moyens de financer les projets indispensables et il faut que les habitants de Grandchamp des fontaines en soient informés.

Thierry MERLIN
Conseiller municipal
thierymerlin2@wanadoo.fr

Bloc-notes

SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE

Tél. 02 40 77 13 26 Fax : 02 40 77 11 05
 Courriel : contact@grandchampdesfontaines.fr
 Site web : www.grandchampdesfontaines.fr
 - lundi 9 h > 12 h / 13 h 30 > 17 h
 - mardi au vendredi 8 h 30 > 12 h / 13 h 30 > 17 h
 - samedi 9 h > 12 h
 Nota : Le samedi matin, seule une permanence pour les formalités administratives est assurée. Quelques samedis seront fermés durant l'été (voir page 3)
Le service urbanisme est ouvert au public le matin : le lundi (de 9 h à 12 h) et du mardi au jeudi (de 8 h 30 à 12 h). Fermé le vendredi.

AGENCE POSTALE

29 avenue du Général-de-Gaulle Tél. 02 40 77 11 74
 Les horaires d'ouverture sont les suivants :
 - lundi au vendredi 9 h > 12 h / 14 h > 17 h
 - samedi 9 h 30 > 12 h.
 Levée du courrier : 16 h en semaine et 11 h 30 le samedi

MÉDIATHÈQUE

5 Esplanade de l'Europe, Tél. 02 49 62 39 70
 Courriel : mediatheque@grandchampdesfontaines.fr
 Horaires d'ouverture au public (**en juin**):
 Lundi : 16 h > 19 h / Mercredi : 12 h 30 > 19 h
 Jeudi : 9 h 30 > 12 h / Vendredi : 16 h > 19 h
 Samedi : 10 h > 12 h 30 et 14 h > 17 h
 Dimanche : 10 h > 12 h
Horaires d'été : voir page 18

SERVICE ANIMATION JEUNESSE

1bis rue de Jarlan, Tél. 02 40 77 15 80
 Courriel : animationjeunesse@grandchampdesfontaines.fr
 Accueil et animation pour les 11/17 ans

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

10 rue des Cent Sillons et 5 rue de la Futaie
 Tél. 02 51 12 18 02
 Courriel : alshfarfadets@grandchampdesfontaines.fr
 Lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 7 h 30 à 9 h et de 16 h à 18 h 45

ACCUEIL DE LOISIRS

10 rue des Cent Sillons - Tél. 02 51 12 18 02
 Courriel : alshfarfadets@grandchampdesfontaines.fr
 Vacances scolaires de 8 h à 18 h 30
 et les mercredis de 13 h 30 à 18 h 45

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

À LA CLAIRE FONTAINE

1 impasse des Aubiers

• Multi-Accueil

Tél. 02 40 77 12 78 - multiaccueil@grandchampdesfontaines.fr
 Accueil des enfants de 0 à 4 ans
 - du lundi au vendredi : 8 h > 18 h 30

• Relais Assistantes Maternelles

Tél. 02 40 77 12 58 - ram@grandchampdesfontaines.fr
 Permanences :
 - Lundi : 8 h 45 > 12 h (uniquement en vacances scolaires) et 16 h > 18 h 30
 - Mardi : 8 h 45 > 12 h (uniquement en vacances scolaires)
 - Mercredi : 8 h 45 > 12 h 15
 - Jeudi : 15 h > 17 h 15
 - Vendredi : 8 h 45 > 12 h / 14 h > 16 h 30.

CABINET INFIRMIER

9 bis avenue du Général-de-Gaulle
 Christine DEBARE
 Nathalie GUILBEAU
 Réponse téléphonique permanente (sans répondeur) au 02 40 77 19 96.
 Soins à domicile 7j/7 - 24h/24
 Permanence au cabinet du lundi au samedi, uniquement sur RDV.

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS (ACSIRNE)

3 place de l'Église. Services de soins à domicile 24h/24, 7j/7
 Tél. 02 40 77 13 45
 Permanence le matin : entre 9 h et 9 h 30 (sauf dimanche)
 Possibilité de rendez-vous.

CHIRURGIENS-DENTISTES

2 bis rue de Jarlan
 Docteur Stéphane DIAZ
 Docteur Céline de TONQUÉDEC
 Tél. 02 51 12 13 43

Association médicale des Tilleuls

11 avenue du Général-de-Gaulle
 Docteur Emmanuel BARUFFI
 Tél. 02 51 12 13 31

DIÉTÉTICIENNES

Carole LESADE - Tél. 06 84 56 92 02
 ou carole.lesade@laposte.net
 Valérie HAXIAIRE - Tél. 06 63 57 35 53
 ou diet_valerie@hotmail.fr

ORTHOPHONISTES

9 bis avenue du Général-de-Gaulle
 Domitille MARTIN
 Anne-Claire MAISONNEUVE
 Lucie PÉNICAUD
 Tél. 02 51 12 11 74

PHARMACIE

7 avenue du Général-de-Gaulle
 Isabelle OUVREARD - Tél. 02 40 77 14 14
Pour connaître la pharmacie de garde, faire le : 32 37

AMBULANCES

HÉRIC Tél. 02 40 57 99 41
 HÉRIC Tél. 02 40 28 22 22
 TREILLIÈRES Tél. 02 28 96 03 79

TAXI CONVENTIONNÉ

Taxi CHARLY / Tél. 06 71 40 27 14

PSYCHOLOGUE

13 place de l'Église
 Yvon GROSSE- Tél. 06 66 80 90 64

MÉDECINS

Association médicale des Jardins

9 avenue du Général-de-Gaulle
 Docteur Hélène ALIX
 Docteur Marie-Laure POUTOT
 Tél. 02 51 12 12 51
 Docteur Bertrand HERVÉ
 Tél. 02 40 77 17 11

Association médicale des Tilleuls

11 avenue du Général-de-Gaulle
 Docteur Jean-François MAHÉ
 Tél. 02 40 77 14 33
 Docteur Christophe CORMERAIS
 Tél. 02 40 37 71 80
 Docteur Cécile PITOIS
 Tél. 02 40 37 00 33

OSTÉOPATHE

Maina ROUSSEL - Tél. 06 58 52 01 31
 1 bis rue de la Vertière
mrousseau.oste@gmail.com
 RDV au cabinet ou à domicile

Mathilde DELAUNAY - Tél. 06 37 66 43 77

2 bis rue de Jarlan
delahunaymathilde.oste@gmail.com
 RDV au cabinet ou à domicile

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

13 place de l'Église
 Franck MERCERON
 Cécile ROSSI
 Corentin HERBETTE
 Marie GALLERAND
 Tél. 02 40 77 18 40

PÉDICURE-PODOLOGUE

Association médicale des Tilleuls

11 avenue du Général-de-Gaulle
 Sandrine TREELS
 Tél. 02 40 77 14 84 (ouvert du lundi au samedi sur rendez-vous)

SOPHROLOGUE

Association médicale des Tilleuls

11 avenue du Général-de-Gaulle
 Isabelle BRÉHIER
 Tél. 06 17 35 85 75

HYPNOTHÉRAPEUTE

Le Moulin Grimaud
 Patricia ANGENAULT
 Tél. 06 24 22 31 38

SCOLAIRE

Groupes scolaires publics

La Futaie

5 rue de la Futaie
 Tél. 02 40 77 12 66
 Fax : 02 40 77 11 57

Robert-Desnos

12 rue des Cent Sillons
 Tél. 02 40 77 10 30

École privée

Saint-Joseph

9 rue de la Butte
 Tél. 02 40 77 16 68

Bloc-notes

ERDRE & GESVRES CCEG

(Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres)
1 rue Marie-Curie - PA La Grand'Haie
44119 Grandchamp-des-Fontaines
Tél. 02 28 02 22 40 / Fax 02 28 02 22 47
Courriel : contact@cceg.fr - Site Internet : www.cceg.fr

CCEG Service transport

Lila scolaire / Lila à la demande
1 rue Marie-Curie - PA La Grand'Haie - Tél. 02 28 02 22 33

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination des personnes âgées)

Ouvert tous les matins, du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h au siège de la CCEG, Tél. 02 28 02 25 45

Maison de l'emploi et de la formation Erdre & Gesvres

1 rue des Cèdres - 44119 Grandchamp-des-Fontaines - Tél. 02 51 12 10 94
Du lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h - Le vendredi : 8 h 30 à 12 h

Mission locale (au sein de la Maison de l'Emploi)

Prendre rendez-vous sur grandchamp@missionlocale-nordatlantique.com

Pôle emploi Blain

1 rue des Droits de l'Homme - CS 70076 - 44130 Blain
Courriel : ep44blain2.44039@pole-emploi.fr

Collecte des ordures ménagères

Se référer au calendrier que vous avez reçu du service des déchets de
la Communauté de Communes ou consulter
la carte interactive sur le site www.cceg.fr
Service déchets :

Courriel : dechets@cceg.fr - Site Internet : www.trivolution.fr

Déchetterie

Zone des Tunières, tél. 02 40 93 76 41, est ouverte :

Horaires d'ouverture (se munir du badge)

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
- Mardi : 14 h - 18 h
- Samedi : 9 h - 18 h (journée continue)

SOCIAL

ASSISTANTE SOCIALE

Uniquement sur RDV
Maison de l'emploi et de
la formation Erdre & Gesvres
1 rue des Cèdres
Pour prendre rendez-vous,
téléphoner au Centre Médico-Social,
33 bis, rue du Général-Leclerc
44390 Nort-sur-Erdre
Tél. 02 40 29 54 35

SÉCURITÉ SOCIALE

Vous souhaitez contacter la CPAM de
la Loire-Atlantique ?

Par courrier :

Une seule adresse postale à retenir :
CPAM de la Loire-Atlantique
9 rue Gaëtan-Rondeau
44958 Nantes CEDEX 9

Par Internet : www.ameli.fr

Facilitez vos démarches avec
l'Assurance Maladie en ouvrant votre
compte ameli sur www.ameli.fr
Par téléphone : 3646 (accessible du
lundi au vendredi, de 8 à 17 h 30)

Vous souhaitez vous rendre dans un
point d'accueil ? La liste de l'ensemble
des accueils de la CPAM est dispo-
nible sur www.ameli.fr

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

Sylvie TATARD, conseillère en Éco-
nomie Sociale et Familiale, intervient
dans le cadre des missions d'accom-
pagnement des familles agricoles en
difficulté.

Vous pouvez la joindre :

- Tous les vendredis, de 9 h à 12 h
au Centre Médico-Social
1 bis rue Charles-de-Gaulle
44130 Blain
Tél. 02 40 79 90 97
- Le 4^e jeudi du mois, de 10 h à 12 h
au Centre Social - 33 rue du Général-
de-Gaulle - 44390 Nort-sur-Erdre. Tél.
02 40 72 27 05
- Le 3^e jeudi du mois, de 10 h à
12 h au Centre Social - rue A. Briand -
44360 St-Etienne-de-Montluc.
Tél. 02 40 85 99 87.

DIVERS

ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement)

Tél. 02 40 89 30 15 ou contact@adil44.fr
Les conseillers-juristes de l'ADIL répondent gratuitement
à toutes vos questions juridiques, financières ou fiscales
relatives à votre habitat. Sur le territoire d'Erdre & Gesvres,
**une permanence a lieu le 4^e lundi de chaque mois,
de septembre à juin à la mairie de Nort-sur-Erdre
(de 9 h à 12 h, sans rendez-vous).**

Conciliateur de Justice

Les permanences du Conciliateur de Justice, **M. Patrick
CHAMPION**, ont lieu à la mairie de La Chapelle-sur-Erdre,
pour l'ensemble des habitants du canton, à savoir :
**de 14 h 30 à 17 h, les lundis 11 et 25 juin, 9 juillet
et 27 août.** Gratuit, sans rendez-vous.

Nouveau Délégué du Défenseur des droits

M. Daniel CHELET représente Jacques TOUBON à Nantes-
Nord et dans les communes au nord de Nantes. Il est l'intermé-
diaire, bénévole, entre les citoyens et l'administration.
Sa mission : défendre les droits des personnes qui rencontrent
des problèmes avec les services publics (Sécurité sociale,
CAF, Carsat, Préfecture, etc.). Contact : 02 40 41 61 80 (tous
les jours) - Courriel : daniel.chelet@defenseurdesdroits.fr

Conducteur de travaux CG44

Équipement - Service coordination centre-est.
Tél. 02 76 64 26 90

Conseillers départementaux Élisa DRION et Erwan BOUVAIS

sont à votre disposition pour vous rencontrer dans le cadre
de leur permanence, uniquement sur rendez-vous, auprès
de leur secrétariat au 02 40 99 09 40.

Eau dépannage

Contactez la SAUR. Tél. 08 11 46 03 12 ou 02 44 68 20 00

Le Centre de l'Habitat de Loire-Atlantique

12 rue de la Haltinière - BP 42533
44325 Nantes Cedex 3
Tél. 02 40 44 99 44 - contact@centrehabitat44.org

Paroisse

6 rue de la Villeneuve - Tél. 02 40 77 10 16
Permanences : mercredi et samedi de 10 h à 12 h

Recette Locale des Impôts Nantes nord-ouest

Cité administrative Cambronne. Tél. 02 51 12 80 80

Trésorerie principale de Carquefou

ZA de La Fleuriaye - 5 bd Ampère - BP 50209
44472 Carquefou Cedex. Tél. 02 40 50 94 02,
Ouverte tous les jours du lundi au vendredi de 8 h 30
à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h. Fermée les samedi,
dimanche et jours fériés.

CORRESPONDANTS de PRESSE

* OUEST-FRANCE :

M. Luc GUYADER
2 rue de La Futaie
44119
Grandchamp-des-Fontaines
Tél. 09 54 91 38 46
luc.guyader@free.fr

* PRESSE-OCÉAN :

M. Joël DANIEL
50 rue du Ploreau
44240
La Chapelle-sur-Erdre
Tél. 02 40 29 70 01
joel.daniel970@orange.fr



FESTIVITÉS

13 JUILLET 2018

Étang Notre-Dame-des-Fontaines

20 h - Apéritif offert par la Municipalité

20 h - Pique-nique

22 h - Bal populaire

23 h - Spectacle pyrotechnique

Restauration sur place

Juin Juillet Août

Juin

Vendredi 1 ^{er}	ASG Basket (06 37 15 97 83)	Assemblée générale	Les Blés d'Or
Samedi 2	Badminton Grandchampenois (02 51 12 14 36)	Tournoi	Complexe des Cent Sillons
Samedi 2	CALG (02 51 12 14 37)	Spectacle théâtre	Complexe des Cent Sillons
Mercredi 6	Don du sang (02 40 12 33 62)	Collecte de sang	Complexe des Cent Sillons
Vendredi 8	Badminton Grandchampenois (02 51 12 14 36)	Assemblée générale	Les Blés d'Or
Vendredi 8	Grandchamp Arts Martiaux (06 07 98 00 40)	Assemblée générale	Complexe des Cent Sillons
Samedi 16	Municipalité	Nature en Fête	Étang N-D-des-Fontaines
Mercredi 20	CALG (02 51 12 14 37)	Apéritif musical	Les Jardins de la Cure
Vendredi 22	GFBE (06 52 23 12 40)	Réunion fin d'année	Les Blés d'Or
Vendredi 29	Médiathèque Victor-Hugo	Animation jeux de société	Médiathèque Victor-Hugo
Samedi 30	AEPG (06 04 12 15 83)	Fête des écoles publiques	École de la Futaie

Juillet

Dimanche 1 ^{er}	GRAD (06 30 71 57 06)	Marche et Pot des marcheurs	Les Blés d'Or
Mercredi 4	GRAD (06 30 71 57 06)	Assemblée générale	Espace des Cèdres
Samedi 7	Pétanque (06 88 60 88 69)	Concours pour tous	Boulodrome de Bellevue + Blés d'Or
Vendredi 13	Municipalité	Pique-nique festif	Étang N-D-des-Fontaines
Vendredi 13	Municipalité	Feu d'artifice et bal populaire	Étang N-D-des-Fontaines

Août

Samedi 18	Croix Blanche (06 49 62 25 05)	Formation 1 ^{er} Secours (sur inscription)	Les Blés d'Or
Jedi 30	Municipalité / Service Animation Jeunesse	Fête de fin d'été	Service Animation Jeunesse

Retenez ces dates

Juin

Nature en Fête

Samedi 16 juin - De 10 h à 22 h - Étang Notre-Dame-des-Fontaines - Ouvert à tous
 Animations sportives, festives et musicales
 Marché des créateurs et restauration sur place

Animation Jeux de société

Vendredi 29 juin à 20 h - Médiathèque Victor-Hugo
 Sur inscription au 02 49 62 39 70 ou par courriel : mediatheque@grandchampdesfontaines.fr

Juillet

Pique-nique festif - Feu d'artifice et bal populaire

Vendredi 13 juillet - À partir de 20 h - Étang Notre-Dame-des-Fontaines - Ouvert à tous

Août

Fête de fin d'été du SAJ

Jedi 30 août - à partir de 19 h - Service Animation Jeunesse
 Retour sur l'été et animations surprises pour parents et jeunes

